

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$8.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 42.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 14 OCTOBRE 1880

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

LA RÉFORME JUDICIAIRE

On ne peut trop louer le travail que M. Pagnuelo a fait sur cette question. C'est l'ouvrage de ce genre le plus complet qui ait été fait dans la province. Nos gouvernements n'auront plus raison de remettre d'année en année l'exécution des réformes depuis si longtemps sollicitées par le barreau et le public. Leur besogne est toute faite, ils ont à peu près tout ce qu'il faut pour se tailler dans le livre de M. Pagnuelo un excellent bill.

Dans la première partie de son ouvrage, M. Pagnuelo dénonce avec énergie les vices de l'organisation actuelle des tribunaux. Il fait voir que les juges de la ville ont trop d'ouvrage pendant que ceux de la campagne n'en ont pas assez, et suggère les réformes suivantes :

1o. Augmenter le nombre des juges résidents à Montréal ;

2o. Mettre les juges des districts ruraux en contact journalier avec leurs collègues dans les grands centres, et leur fournir l'occupation qui leur manque.

Il suffirait pour cela dit M. Pagnuelo, de rappeler la loi de 1872, laisser au Gouverneur-Général, sur avis du Ministre de la Justice, la responsabilité de fixer cette résidence suivant les besoins des circonscriptions.

L'auteur de la *Réforme Judiciaire* suggère la pluralité des juges pour les cours de première instance comme la chose existe en Angleterre, en Irlande, en France et dans presque tous les pays de l'Europe.

C'est, selon lui, la meilleure garantie de prompt et bonne justice. "Un juge unique laissé à lui-même, dit-il, sans autre contrôle d'aucune sorte que la crainte d'un appel, ne suffit pas pour donner à ce tribunal l'autorité dont il a besoin."

Un seul juge pourrait prononcer les jugements par défaut et les jugements préparatoires et d'instruction, entendre et décider les exceptions préliminaires, et les défenses en droit, le procès par jury pour

rait encore être présidé par un seul juge. Mais les causes contestées devraient être décidées par trois juges.

M. Pagnuelo procède ensuite à l'organisation des tribunaux.

Les statistiques ne lui manquent pas. Elles forment la base de son plan d'organisation. Les juges des districts ruraux n'ont point d'ouvrage. Ceux des districts de Montréal et de Québec en ont beaucoup trop. Il faut leur venir en aide. Au moyen de ses chiffres il démontre que les cinq districts suivants : Bedford, Iberville, St-Hyacinthe, Beauharnois et Ottawa pourraient être facilement desservis par trois juges; que trois juges suffiraient à entendre et juger les causes des districts de Terrebonne, Joliette, Richelieu et Trois-Rivières; et que les districts de Beauce, Montmagny, Kamouraska et Rimouski, pourraient être desservis par trois juges. Le juge du district de Bonaventure pourrait desservir Bonaventure, Gaspé, Châteauguay et Saguenay.

Les juges nommés à la desserte des districts de Kamouraska, Rimouski, Gaspé, Montmagny et Saguenay devraient résider à Québec, afin d'aider aux quatre juges qui y résident déjà.

Tout le reste de la province formerait l'arrondissement judiciaire de Montréal. Trois juges résideraient aux Trois Rivières, trois autres à Sherbrooke et tous les autres à Montréal.

Par cette répartition, le nombre de juges à Montréal se trouverait augmenté de cinq.

Tel est, moins quelques détails relatifs aux Cours de Circuit, le plan de la réforme proposé par M. Pagnuelo dans la première partie de son travail.

La seconde partie est consacrée à la réforme de la procédure civile.

Le *Nouveau-Monde* résumait comme suit les réformes proposées par M. Pagnuelo relativement aux lois de procédure :

1o. Les délais.
Le délai des ajournements devant le tribunal de la Cour de Circuit devrait être d'un jour franc, au lieu de cinq.

Un délai de trois jours avec un jour additionnel pour les premières dix lieues et un autre jour additionnel pour chaque lieue subséquente, serait amplement suffisant, avec les moyens de transports que nous avons aujourd'hui, pour l'assignation devant la Cour Supérieure.

L'auteur recommande les règles tracées par le Code de Procédure de Genève, pour les délais relatifs à l'instruction de la cause.

2o. Le système des enquêtes.
Toutes les enquêtes devraient se faire en présence du tribunal.

"La solennité de l'audience, le serment public devant la cour et l'auditoire, la présence des autres témoins et des parties, le regard du juge et des avocats, tout tend à maintenir le témoin dans la voie droite de la vérité."

Ce serait encore un moyen de célérité.

3o. Jugement rendu sur le champ et à la pluralité des voix.
"Le jugement rendu immédiatement après l'enquête orale et le débat contradictoire auquel elle donne lieu, offre aussi de meilleures garanties de vérité et de justice. Nous avons l'exemple des procès par jury tant au civil qu'au criminel, et il suffit de voir comment les choses s'y passent pour être assurés de la supériorité de ce mode."

C'est la mort des éternels "délibérés."

4o. Descentes sur les lieux.
Notre Code ne contient aucune disposition relativement à la "descente sur les lieux, qui serait un des moyens les plus assurés, dit M. Pagnuelo, de parvenir à la connaissance de la vérité et de sauver des frais énormes aux parties."

5o. L'interprétation et la révision des jugements.

Notre loi sur la procédure devrait abolir l'appel des jugements par défaut, et permettre l'op-

position à l'égard de "tous les jugements par défaut dans tous les cas," comme la chose se pratique en France, en Suisse et ailleurs.

6o. Signification du jugement.
La signification du jugement à la partie condamnée "a été rayée de notre procédure d'une manière bien inconsiderée. Comment veut-on qu'une partie sache si elle appellera ou si elle fera une opposition au jugement, quand elle ne connaît pas les termes de la condamnation."

7o. L'auteur propose de donner juridiction aux Cours de circuits et de comtés pour toutes les actions possessoires et en bornage, pourvu que les sommes en litige n'excedent pas \$100. Il y aurait appel à la Cour Supérieure, qui jugerait en dernier ressort. M. Pagnuelo traite aussi de l'organisation et du fonctionnement de la Cour d'Appel.

La comme à la Cour Supérieure, il y a encombrement. — Il demande une réorganisation de cette Cour, et se prononce contre la nomination d'un sixième juge.

Il cite au long la savante étude de l'hon. juge Ramysay sur les changements à faire dans l'organisation de notre tribunal d'appel.

La Cour Supérieure n'est pas en faveur auprès de l'auteur de la "Réforme judiciaire."

Il rapporte des jugements rendus par cette Cour qui démontrent "qu'il est de la plus grande imprudence, comme dit l'auteur, de soumettre notre droit français, à l'appréciation de juges étrangers, imbus de principes, d'idées, et habitués à un système de lois et de procédure tout opposés aux nôtres."

"Quel respect commande dans cette province la décision de la Cour Supérieure composée aux deux tiers de juges étrangers, à l'encontre de l'opinion unanime de tous nos tribunaux provinciaux, sur une question de droit civil?"

Pour que cette Cour puisse être de quelque utilité, sa juridiction devrait être restreinte "aux matières du ressort du parlement fédéral." "La pureté de notre droit civil en dépend, et aussi la bonne administration de la justice."

Nous aurions aimé reproduire quelques pages du livre de M. Pagnuelo, mais l'espace nous manque. Ce livre devrait être entre les mains de tous les juges, avocats, députés et étudiants. Tous y trouveront des renseignements et des connaissances qui leur seront utiles.

Il est malheureux que M. Pagnuelo ne soit pas dans la Chambre pour compléter son œuvre en la faisant adopter par la législature, avec les modifications qui pourront être jugées nécessaires.

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 9 octobre 1880.

Est-il vrai, comme l'assurent des hommes graves, que le voisinage des États-Unis soit une cause d'affaiblissement pour le Canada; une sorte de vampire qui lui suce le plus pur de son sang?

Faut-il admettre aussi que les Canadiens seraient plus heureux, plus riches et plus libres si la nature les avait séparés de leurs voisins par un désert infranchissable?

Je n'ai pas un goût bien prononcé pour ces sortes de questions.

Si j'y promène aujourd'hui ma lanterne de chroniqueur c'est que le sujet me semble neuf et que mes arguments auront une saveur fantaisiste qui appellera, je l'espère, la controverse.

Donc le thème est celui-ci : Les États-Unis ont-ils exercé une influence salutaire ou pernicieuse sur les destinées du Canada français?

Pour ma part je me prononce pour l'influence salutaire. Je ne nie pas, entendons-nous bien, que dans la longue histoire de ces deux peuples il ne se soit pas trouvé entre eux des incidents fâcheux et même

des points noirs..... mais comme le dit André Chénier :

Quel miel jamais n'a laissé de dégoût ;
Quelle mer n'a pas de tempête !

J'aime l'Angleterre, surtout depuis que je l'ai vue de près, je sais que c'est là que sont nées une foule de libertés... que tant de peuples copient et pratiquent si peu !

Mais malgré mon admiration pour cet empire immense, il faut bien que je dise que si le Canada aujourd'hui jouit d'une indépendance presque réelle, d'une liberté de la presse absolue et de la libre disposition de ses finances, il le doit moins à la Grande-Bretagne qu'au voisinage des États-Unis. Sans cette circonstance géographique, la patrie de Papineau partagerait le sort de l'Irlande !

En se plaçant à un autre point de vue, il faudrait être aveugle pour ne pas voir combien l'industrie, le commerce et les arts mécaniques ont pris de l'extension depuis que les Américains et les Canadiens se sont mieux connus.

Si le Saint-Laurent a vu flotter sur ses eaux le premier bateau à vapeur en 1812, le génie de Fulton n'y était-il pas pour quelque chose ?

Montréal avec ses factories, ses canaux, son pont Victoria et son port de mer intérieur, n'est il pas plutôt une ville américaine qu'une ville anglaise. Du reste, c'est surtout au commerce et aux produits de l'Ouest qu'il doit sa splendeur actuelle. Les employés des manufactures ne le tiennent pas, ils savent bien que c'est grâce aux Américains qu'ils ont vu les salaires augmentés et le champ de leur activité agrandi !

Le Canadien qui a voyagé et vu de près ses voisins, celui qui livre chaque jour le grand combat pour la vie—*struggle for life*—juge mieux les Américains que certains oisifs lettrés qui se morfondent comme des pleureurs à gage.

Voyageur, lui-même, par instinct, philosophe et chrétien, à la fois, il ne croit pas qu'une montagne, un fleuve, une borne rendent deux peuples ennemis l'un de l'autre.

Il a une logique qui confond celle d'Aristote et—ainsi qu'un autre sage grec, devant lequel on niait le mouvement—il va droit devant lui !

Lorsque ceux qui ont la prétention de le guider, cherchent à l'immobiliser et à nier son droit au progrès, il fait un pas en avant !

Quand, sous prétexte de l'attacher au sol, on médite d'en faire un être fossile—que les ethnologistes de l'avenir analyseraient un jour comme une espèce curieuse—il se jette dans la mêlée et en sort victorieux.

* *

Ceux qui regardent l'émigration comme le pire des maux se placent à un point de vue étroit qui les empêche de voir la Providence !

Il faut agrandir son cœur, il faut élargir son patriotisme et s'élever si haut, si haut ! que les petites causes disparaissent devant les grands effets et qu'au lieu d'une malédiction l'on n'aperçoive plus que le doigt de Dieu !

Les peuples sont des instruments inconscients aux mains d'un être invisible.

Souvent ce sont des glaives, mais quelquefois ils portent seulement le rameau de la paix.

Le petit peuple juif a donné un Dieu au monde; Attila avec ses barbares l'a ravagé.

Les Espagnols ont découvert l'Amérique. Les Anglais et les Français l'ont parcourue et civilisée.

Quel sera le rôle des Canadiens dans l'avenir?... de la conquérir au catholicisme!

* *

Mon Dieu! il n'y a rien là d'impossible! On a vu des choses plus invraisemblables arriver.

Les Romains, si fiers de leurs dieux les ont brisés un beau jour pour adorer le Christ. Les Français, nos pères ont quitté l'épée et la hache ainsi que leurs coutumes barbares pour embrasser le christianisme.

Moi-même, je me croyais un esprit très fort et me vantais d'être sceptique, rationaliste, que sais-je encore... Eh! bien, il a suffi d'un simple accident de la nature, d'un phénomène tout à fait ordinaire pour me faire croire aux anges.

Où j'y crois fermement aujourd'hui, depuis qu'il a plu à Dieu de m'en envoyer un sous l'enveloppe humaine d'une fille adorée, que nous appellerons, si vous le voulez bien, chers lecteurs, Marie-Angélique-Louise.

Ma femme prétend que c'est tout le portrait de son père.

Mais moi qui en doute, j'irai voir dimanche prochain le Père Aubril pour m'en assurer. En la baptisant, il verra bien qu'un petit ange aussi gracieux ne peut pas ressembler à votre chroniqueur.

ANTHONY RALPH.

ÇA ET LÀ

M. Drolet est revenu de France frais et dispos. Peu d'hommes profitent autant de leurs voyages. Il voit tout, s'en rend compte et en parle d'une manière intéressante.

* *

Le Rév. M. Louis Pâquet, de l'Université Laval, vient d'être créé par le gouvernement français, officier de l'Instruction publique. M. Lefavre, consul général de France au Canada, a remis au nouveau titulaire le diplôme et les insignes de sa dignité.

* *

La contestation de l'élection de Berthier a été plaidée la semaine dernière devant les hon. juges Johnson, Olivier et Bourgeois. MM. Brousseau et Germain représentaient les pétitionnaires et M. Mathieu les Défenseurs. A plus tard les commentaires.

* *

Les princes Albert-Victor et Georges, fils du prince de Galles, remplissent consciencieusement leur rôle d'aspirants de marine. A peine rentrés de leur voyage aux Indes orientales, les deux jeunes gens sont remontés à bord de la *Bacchante* pour un voyage au long cours qui durera probablement dix-huit mois.

* *

On lit dans une correspondance de Winnipeg publiée dans la *Minerve*:

Une rumeur qui court les rues. Le fameux Henry J. Clarke serait nommé sous peu à un poste important dans le Nord-Ouest! Je n'en veux rien croire. Le gouvernement refuserait sans doute de se compromettre aussi fatalement. On ne récompense que le mérite ou le dévouement; on méprise l'être avili, lorsque l'on ne le châtie pas.

* *

M. Faucher de Saint-Maurice a publié des relations charmantes de ses voyages dans le golfe St-Laurent. Leur réputation a franchi l'Océan. L'amiral Jaureguiberry, ministre de la marine en France, vient de les adopter pour toutes les bibliothèques relevant de son département. Cette bonne nouvelle honore à la fois le Canada et le sympathique écrivain.

* *

Jeudi, le 30 septembre dernier, les pa-

roissiens de St-Jean célébraient le vingt-cinquième anniversaire de l'élévation de leur vénérable curé, le Rév. M. Aubry, à la prêtrise. Une messe solennelle fut chantée par M. le curé, après laquelle il lui fut présentée une délicate adresse par M. J.-P. Corriveau, maire, au nom de la paroisse. L'adresse était accompagnée d'un riche plateau en argent avec inscription appropriée à la circonstance et portant des pièces d'or au montant de \$200, en cadeau. M. Aubry y répondit en termes émus et bien sentis.

* *

Le *Courrier du Canada* termine un excellent article sur l'organisation de la famille par les remarques suivantes:

Nous aussi, Canadiens-français, si nous avons au cœur notre foi dans sa pureté, nous le devons peut-être à la tradition du foyer. Car les familles étant guidées par une sage conduite et un exemple irréprochable, il s'ensuit que la société modère son action extérieure sur celle de la famille, le cœur des organisations sociales. Former les hommes à la vertu dans le sein de la famille et par là procurer le bien public: telle était l'ancienne tradition française, ou plutôt telle était celle de tous les peuples dont le sens n'a pas été perverti. Nous la retrouvons jusque dans les livres sacrés de la Chine: "Conduisez-vous bien avec les personnes de votre famille; ensuite vous pourrez instruire et diriger une nation d'hommes."

* *

Les membres de l'école de Médecine et de Chirurgie de Montréal sont des gens terribles. S'ils mettent à soigner leurs malades le zèle avec lequel ils combattent l'établissement de l'Université-Laval à Montréal, ils doivent les guérir à tout coup. Le *Canadien*, qui est l'ennemi de toutes les mauvaises institutions, annonce que l'école de Médecine et de Chirurgie de Montréal a protesté l'Université-Laval de cesser son enseignement à Montréal, dans les trente jours, sinon que des poursuites seront intentées contre elle. Le protêt a été servi à Québec, par M. le notaire J.-E.-Henri Lesage, de Montréal.

* *

Le banquet Fréchette a eu un succès incontestable. Plus de 200 personnes y assistaient. Sir A.-A. Dorion présidait, et l'hon. juge Johnson agissait comme vice-président. On remarquait parmi les convives sept ou huit juges, plusieurs députés conservateurs et libéraux, une grande partie de l'élite des différentes classes de la société de Montréal. Presque tous les journalistes—même M. Provencher de la *Minerve*—y assistaient.

Cette démonstration, qui a pris le caractère d'une protestation, fait honneur au bon sens de notre population et montre qu'il y a dans le parti conservateur des hommes assez intelligents et assez indépendants pour ne pas tout sacrifier à l'esprit de parti.

* *

L'Université-Laval a inauguré ses cours de l'année courante par une séance solennelle à laquelle assistaient Mgr de Montréal et une société distinguée.

M. l'abbé Beaudet, qui remplace M. l'abbé Hamel comme vice-recteur, présidait.

M. Lacoste avait été chargé de faire le discours de circonstance; il prit pour sujet—le commerce—sujet aride qu'il sut traiter de manière à intéresser son auditoire. M. C.-S. Cherrier, le vénérable doyen de la faculté de droit, prit ensuite la parole. Il fit de sages recommandations aux élèves de l'université et sema son discours de magnifiques réflexions pleines d'intérêt. Il déplora la persécution dont les congrégations religieuses sont victimes en France, et, parlant de la grande fête nationale qui a eu lieu à Québec, le 24 juin dernier, il exprima, dans un heureux langage, les sentiments les plus patriotiques. M. Cherrier parla comme de coutume, sans lire, et démontra une fois de plus que les quatre-vingt-deux ans qui pèsent sur sa tête n'ont pas plus affaibli sa mémoire que son esprit.

M. l'abbé Beaudet avait ouvert la séance par un petit discours irréprochable sous le rapport du fond et de la forme. Monseigneur de Montréal la termina en

faisant l'éloge de l'Université et du bien qu'elle est appelée à faire. Il fut, comme de coutume, concis, élégant et intéressant.

Une belle séance de plus au crédit de l'Université.

* *

M. J.-G. Barthe, qui a joué un rôle important dans notre monde politique et littéraire, a raison de voir avec bonheur le triomphe de ses idées pour lesquelles il a fait de si grands sacrifices, il y a trente ans. Le *Canada reconquis par la France* n'est plus une utopie, une chimère, ce sera bientôt un fait accompli sous le rapport commercial, bien entendu. Ces liens, ces rapports matériels qu'il voulait établir entre la France et le Canada, on est à les créer en ce moment. Les événements le vengent des injustices de son temps et de ses contemporains.

Il y a, dit M. Sulte, dans le livre de M. Barthe, certains passages que l'on pourrait croire écrits depuis quelques mois à peine. Mettons-les sous la date de 1880, l'illusion est complète:

"Renouer le Canada à la France par des liens d'intérêt commun; créer entre les deux des rapports utiles à l'un, profitable à l'autre, et honorables à tous les deux; rendre ces liaisons permanentes et indestructibles; les mettre à l'abri des fluctuations et des péripéties du temps en les soustrayant à l'action désastreuse ou du moins précaire de la politique. Tel était mon objet...."

"Sans doute, je ne songeais pas à demander à la France des canons et des vaisseaux pour reprendre son ancienne colonie à ses alliés d'aujourd'hui. L'Europe ne doit plus songer à faire des colonies, mais des alliances en Amérique... Ce que je voulais, c'était l'honneur, la perpétuité de la langue, de la littérature et du nom français dans le Nouveau-Monde...."

"Je ne sortirai pas de l'aris, me disais-je, sans faire prendre racine à mon dessein quelque part. Mon pays vaut bien la peine que j'essaie quelques tourments pour lui payer la dette de mon patriotisme."

"Si je réussis, je remercierai la providence d'abord, qui m'a procuré les moyens de venir sur cette terre aimée pour essayer d'y faire entendre de plus proche ma faible voix dont l'écho n'aurait pas traversé l'Atlantique autrement."

"J'aurai le mérite, après tout, d'avoir le premier éveillé l'attention de ce pays sur notre situation particulière, et qui vaut bien qu'on y pense."

N'est-ce pas, ajoute M. Sulte, que c'était promettre l'année française? Le billet a flotté un quart de siècle avant l'échéance, mais il ne sera pas protesté, car la France est venue à nous les mains pleines d'or pour honorer la signature de M. Barthe.

Discours prononcé par M. Cherrier à la séance de clôture des cours de l'Université-Laval de Montréal, le 21 juin 1880.

Monsieur le Recteur,

Mesdames et Messieurs,

C'est à nos élèves en particuliers, que je dois d'abord adresser quelques mots, à la fin de ces cours universitaires.

Il m'est très agréable de féliciter ceux qui, par leur travail et leur assiduité, ont obtenu de légitimes succès. Quant à ceux qui n'ont pas été aussi heureux, je leur prédis le même bonheur, s'ils se livrent à un travail encore plus soutenu et s'ils assistent aux cours avec assiduité.

Soyez persuadés, Messieurs les élèves, que ce sera un souvenir agréable de penser que par votre diligence et votre bonne conduite vous aurez contribué, dès son début, au succès de l'enseignement universitaire et que vous en aurez fait apprécier tout le prix.

Pour la plupart, sinon tous, vous assisterez à la fête nationale célébrée à Québec le vingt-quatre de ce mois. Cette démonstration, inspirée par un sentiment patriotique, sera une des plus brillantes et des plus solennelles dont le Canada ait été témoin. Rien ne sera épargné pour en rehausser l'éclat. La religion lui donnera un caractère de grandeur en y célébrant ses plus augustes mystères. Qu'il sera beau, touchant, je puis même dire sublime, le spectacle offert ce jour-là sur les plaines d'Abraham. Qui ne ressentirait pas la plus vive émotion en voyant tout un peuple recueilli et animé d'un sentiment de foi s'agenouiller devant le Dieu des nations, lui rendre un témoignage éclatant

de reconnaissance pour la protection qu'il a reçue dans ses luttes, soutenues pour son existence politique,—et solliciter de nouvelles faveurs. Quel contraste se présentera alors à l'imagination! Sur ces plaines illustrées par plusieurs combats, et dont les échos jaillis ont répété le tonnerre de l'artillerie, se feront entendre maintenant des accents de fraternité, et ces mêmes échos se plairont à redire les paroles pacifiques, harmonieuses et sympathiques de l'un de nos prélatés les plus éloquents. Impossible de ne pas remporter d'un semblable spectacle des impressions et des souvenirs impérissables.

Je regrette que mon âge et ma santé ne me permettent pas d'assister à cette fête. Je saisis cette occasion pour réitérer à messieurs les organisateurs mes remerciements pour l'invitation qu'ils m'ont faite d'y prendre part, invitation que je n'ai pu accepter.

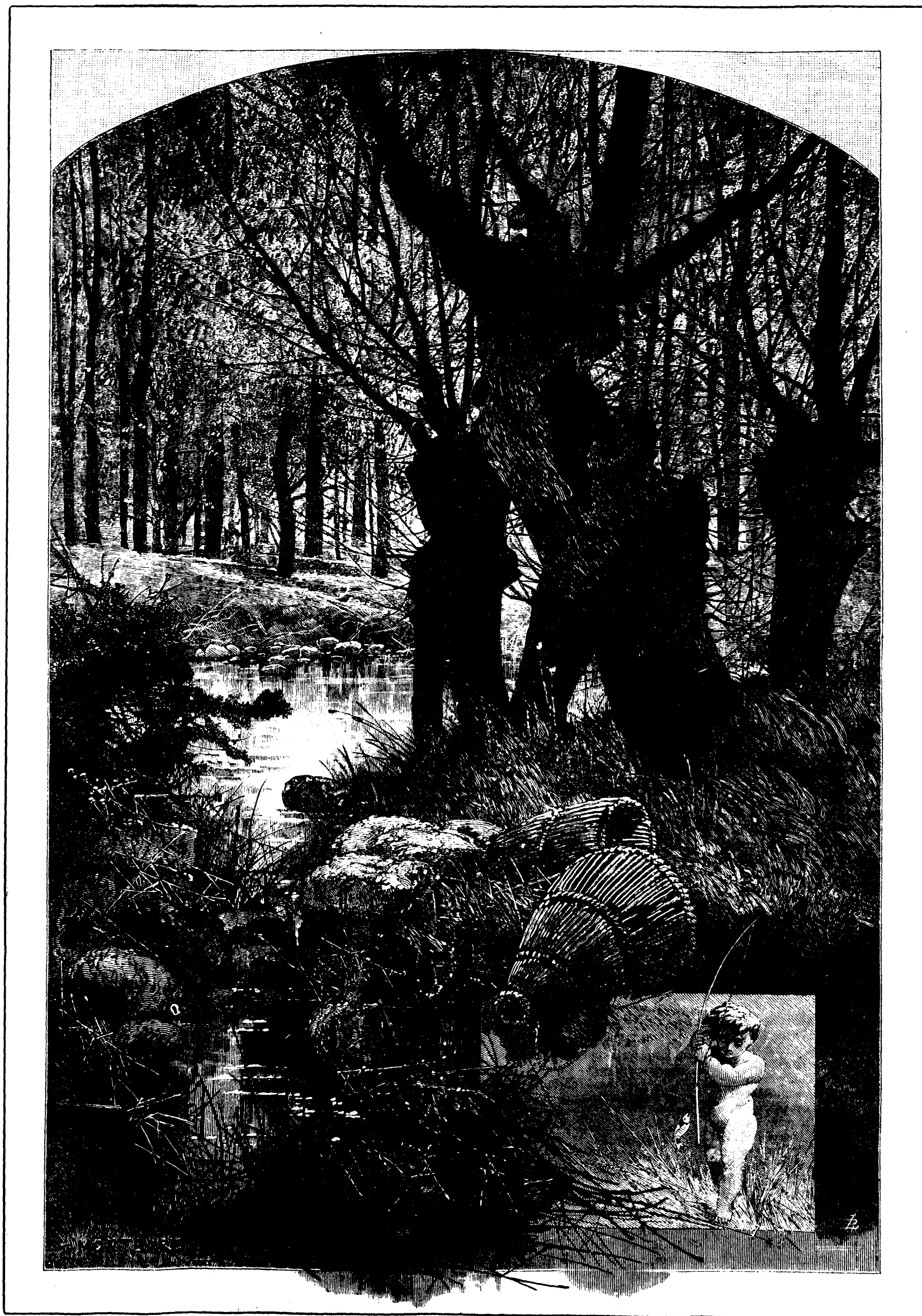
Pendant les fêtes nationales, vous entendrez sans doute prononcer souvent les mots de *nationalité*, de *patrie*, mots magiques qui feront battre les poitrines. La nationalité est un sujet bien rebattu, je l'avoue, et cependant il aura toujours un vif intérêt, car il éveille l'un des sentiments les plus élevés, les plus nobles dont le cœur de l'homme puisse être pénétré. La nationalité n'est pas une invention humaine, c'est un fait providentiel, c'est l'œuvre de Dieu même. Dieu n'a pas jeté les nations dans un même moule. En imprimant à chacune un caractère, des instincts, des penchants et des besoins divers, en variant les conditions géographiques, évidemment la Providence a voulu que chaque nation eût un cachet particulier d'originalité et vécût d'une vie qui lui fût propre. Puis la nationalité est la vie même des peuples. Un écrivain a dit que mépriser les nationalités, c'est détruire la vie dans sa source la plus pure. J'ajoute qu'attenter à la nationalité d'un peuple, c'est attenter à sa vie même, c'est la tyrannie la plus odieuse. Il me semble que les admirateurs du génie et des vertus de la grande impératrice Marie-Thérèse seraient heureux de pouvoir arracher de son histoire les pages qui attestent son assentiment, donné, il est vrai, avec beaucoup de répugnance, au partage inique de la Pologne.

Plusieurs des élèves présents, embrassent sans doute la carrière du barreau. C'est un motif pour moi de leur rappeler qu'aux époques où nos institutions et notre existence nationale ont été menacées, elles ont trouvé dans les membres du barreau des défenseurs zélés. Des avocats, animés du patriotisme le plus pur et le plus désintéressé, ont mis au service de cette noble cause une éloquence brillante et des connaissances étendues de droit public. Ils ont, par d'héroïques efforts, une énergie persévérante, assuré l'existence du peuple canadien, existence que l'illustre diplomate qui, à Québec, représente si dignement notre ancienne mère patrie, a qualifié de *grand fait historique*. Dans un discours aussi élégamment écrit que bien pensé, il nous a fait part de son agréable surprise d'avoir retrouvé ici "un peuple fidèle à ses traditions religieuses et portant au front l'aurore de la jeunesse et de la confiance dans ses destinées." Ce sont ses expressions mêmes.

Ah! sans doute, dans la grande fête nationale s'éleva de tous les cœurs canadiens un cri de reconnaissance pour les vaillants champions de notre nationalité.

En présence des médecins éminents qui m'environnent, pourrais-je omettre de rappeler que leur profession a fourni aussi des défenseurs aussi zélés qu'éclairés de nos institutions de leur pays.

Messieurs les élèves, si comme je m'en flatte, vous n'êtes pas appelés à défendre nos institutions contre les attaques dont elles ont été l'objet à d'autres époques, vous n'en aurez pas moins une belle mission à remplir. Vous contribuerez à sa gloire par un patriotisme dégagé de tout égoïsme; par l'éloquence, et par des connaissances étendues, que vous consacrerez avec zèle à la défense des causes qui vous seront confiées. Si la nationalité canadienne a été illustrée par de brillants faits



L'AUTOMNE

d'armes, tels que celui du héros de Châteauguay, elle ne l'a pas moins été par la science et les vertus de notre clergé, par les lumières de nos publicistes, l'éloquence de nos orateurs et les connaissances de nos juriconsultes.

Dans tous les temps, la culture des lettres et des sciences a contribué à la gloire des peuples. Je vois avec bonheur que notre littérature nationale, quoique naissante, n'a pas été trouvée indigne de l'attention de notre ancienne mère patrie.

La réputation de plusieurs de nos littérateurs a traversé l'Océan, et leurs ouvrages ont été lus et goûtés par des écrivains distingués.

L'aimable diplomate dont j'ai déjà parlé a décerné à nos littérateurs des éloges d'autant plus flatteurs, que son goût littéraire est plus sûr. Ses conférences, aussi remarquables par le style que par l'étendue des connaissances, l'attestent.

Le couronnement des œuvres de l'un de nos poètes les plus éminents, par le plus haut tribunal littéraire de la France, sera un encouragement puissant pour ceux qui cultivent les lettres.

On a pu reprocher, surtout aux nationalités anciennes, un esprit étroit, et trop exclusif. Le christianisme, en proclamant tous les hommes frères, tend à faire disparaître ce défaut, et tous ceux qui sont pénétrés d'un esprit vraiment chrétien doivent éviter tout ce qui peut froisser le sentiment national et se rappeler que la charité chrétienne est de tous les pays et de tous les temps.

A une époque où les sociétés européennes sont si troublées, rendons de sincères actions de grâces à la Providence de ce que nous habitons une contrée où des populations de diverses origines vivent en harmonie, jouissent des mêmes droits politiques, peuvent se développer et exercer leur activité sans entrave, et jouir de la plus précieuse de toutes les libertés, la liberté religieuse. C'est cette liberté que de prétendus libéraux, ayant continuellement sur les lèvres les mots d'égalité et de fraternité, tentent de ravir aux populations assez infortunées pour vivre sous leur joug tyrannique.

Animé comme je le suis du désir de voir la nationalité à laquelle j'appartiens acquérir la gloire à laquelle elle aspire, et posséder tous les gages possible de vitalité et d'avenir, je voudrais que tous mes compatriotes pussent méditer les paroles suivantes : " Les nations qui ont de l'avenir et de la vitalité," dit l'écrivain que je cite, " réunissent les qualités suivantes : croyances religieuses profondes et intimes, moralité, respect filial à la vieillesse qui a autorité et connaissance, obéissance au pouvoir établi, force de constitution physique et courage, amour de la patrie et union de la famille, expansion de la nation au dedans et au dehors, simplicité de mœurs, amour du travail, ordre et absence de luxe, traditions religieuses, ancienneté de race, familles nombreuses ; les nations qui ont les défauts contraires sont menacées de dissolution."

Il ne me reste plus, Mesdames et Messieurs, qu'à vous remercier de l'honneur que vous nous faites, en venant honorer de votre présence nos séances universitaires. Les sujets que l'on y traite sont en général sérieux. En manifestant l'intérêt que vous y prenez, vous donnez une nouvelle preuve de l'intelligence qui vous distingue. Ce n'est que justice d'ajouter que ceux qui les ont traités l'ont fait avec un talent bien propre à intéresser leurs auditeurs. Vous avez eu ce soir un échantillon de ce talent brillant, dans la conférence que vous avez si bien goûtée et tant applaudie.

Bien que les cours de droit international ne soient pas obligatoires, si Dieu me prête vie et santé, j'ai l'intention de donner une conférence sur ce sujet, et à cette occasion, je dirai quelques mots de la diplomatie. Alors il me sera facile de démontrer que les femmes ont plus d'une fois fait preuve, dans des négociations difficiles et délicates, d'un tact et d'une habileté dignes des diplomates les plus renommés. Il faudra dire aussi un mot de ce que je nommerais volontiers la petite

diplomatie ; elle ne manque pas, elle non plus, d'importance. Je veux parler de la diplomatie du ménage, exercée avec tant d'art que, tout en conduisant les choses à leur guise, les femmes persuadent à leurs maris qu'elles ne sont que les esclaves de leur volonté. Cela rappelle un mot attribué à un homme d'esprit : " L'homme s'agit, et la femme le mène," et moi j'ajoute : pour son plus grand bien.

Monsieur le Recteur, nous ne pouvons nous séparer de vous sans vous exprimer le regret que cette séparation va nous laisser. Doué de la même aménité de caractère que votre estimable prédécesseur, M. l'abbé Méthot, vous avez comme lui acquis notre estime et nos sympathies. C'est sous vos hospices et avec le concours généreux et très généreux des médecins, que s'est fortement organisée et solidement établie la Faculté de médecine.

Si nous n'avons pas le bonheur de vous retrouver encore au milieu de nous, l'an prochain, soyez persuadé que nous conserverons un souvenir ineffaçable de votre passage, et que nos vœux pour votre santé et vos succès vous accompagneront partout où la Providence vous appellera à faire le bien, comme vous l'avez fait au milieu de nous.

CULTURE DE LA BETTERAVE

On lit dans l'Union des Cantons de l'Est l'excellent article qui suit sur la fabrication du sucre de betterave :

En calculant 16 tonnes de betteraves à l'arpent pour 1000 arpents, l'usine aura 16,000 tonnes à travailler. Cela lui donnera de l'ouvrage pour 150 jours, près de six mois. D'après les analyses faites, notre betterave devra rapporter en moyenne 10 pour cent de sucre ; à ce compte, l'usine fabriquera 3,200,000 lbs. de sucre raffiné, ce qui, estimé à huit centimes la livre, donne une valeur de \$256,000.

Les profits nets de l'Union sucrière seraient alors d'environ 50 pour cent. Beaux profits s'il en fut jamais !

C'est donc pour un capital de \$200,000, un revenu annuel, ou dividende de près de \$100,000.

Qu'on nous trouve une industrie dans la Puissance, dans le monde entier pour mieux dire, qui soit aussi profitable. Il n'y en a pas !

Cependant n'en soyons pas jaloux ; ne portons pas envie à la Cie. qui sait faire de si bonnes opérations.

Car nous, cultivateurs, pouvons encore faire mieux, avec la culture de la betterave.

Voici un calcul bien simple qui va nous le prouver :

Nous avons un arpent de terre évalué à \$15.00 ; on estime au plus haut, l'achat de la graine et du phosphate à \$8.00 ; le temps du cultivateur pour labourer, herser, semer, sarcler, récolter la betterave et la transporter à l'usine à \$9.00, soit en tout un capital de \$32.00 par arpent.

Ceci est estimé trop haut, mais nous voulons parler à toute déception.

En estimant à 16 tonnes de l'arpent le rendement de notre culture—le moindre qui ait été produit—nous réaliserons donc à \$1.00 la tonne, une somme de \$64.00, ce qui fait un profit de \$32.00 net, ou 100 pour 100.

N'est-ce pas que c'est magnifique ? N'est-ce pas que c'est encore mieux que l'Union sucrière ?...

Ce n'est pas tout. Songeons donc à tous les autres avantages que nous offrirait une pareille exploitation.

Ainsi, la propriété d'un chacun augmentera en valeur. La population augmentera aussi, et à leur tour d'autres industries viendront nécessairement se grouper autour de celle-ci.

C'est alors que nous jouirons du spectacle nouveau pour nous, d'un centre affairé et en pleine prospérité.

Quant à savoir si les betteraves pousseront bien dans notre province, l'expé-

rience de plusieurs années est là pour l'affirmer.

M. Barnard dit que " sur un terrain qui n'avait pas été très bien cultivé, la récolte de betteraves à sucre avait rapporté de 20 à 25 tonnes par arpent."

M. Malkoff, gentilhomme russe, auteur d'un traité important sur la fabrication du sucre de betteraves, déclare " que le rendement de la betterave au Canada, tant par la quantité que par la qualité, est quelque chose d'extraordinaire, et que, s'il restait le même en général, l'industrie du sucre de betteraves vaudrait mieux pour le Canada que la découverte de quelque riche mine d'un métal précieux."

Nombre d'hommes compétents de l'Europe et du Canada disent la même chose.

M. Antoine Casavant de St-Dominique, près de St-Hyacinthe, a toujours eu un rendement de 20 à 25 tonnes par arpent et ses betteraves soumises à l'analyse, ont donné 12½ par cent de sucre.

Mais voici le résultat d'expériences plus récentes faites à Berthier par un cultivateur, M. McManus.

Ces expériences au nombre de treize, ont été faites sur des sillons de 18 pieds mesure française, et la graine fut semencée le 1er de juin.

Sur les labours ordinaires, le rendement fut, sans phosphate, de 25 à 40 tonnes par arpent.

Avec phosphate, engrais bêché à 6 pouces de profondeur, de 36 à 39 tonnes par arpent.

Sur un labour de 16 pouces de profondeur engrais bêché à 6 pouces, de 39 à 60 tonnes par arpent. Ces chiffres sont attestés de la signature de M. McManus et ne peuvent être révoqués en doute.

Nos cultivateurs ne sauraient exiger davantage, pour se convaincre que la culture de la betterave est une affaire d'or pour eux et pour tous les endroits qui seront favorisés d'une usine.

Ce n'est pourtant pas la seule richesse que le cultivateur en recevra.

Il faut voir un peu plus loin que son nez, en culture comme ailleurs.

Songez donc qu'avec un système de rotation convenable, et en utilisant la pulpe—déchet de la betterave pour l'alimentation du bétail, il y a de plus une fortune à faire.

Il n'y a pas de grande culture de betteraves à Ontario, ni d'usine à sucre, mais il y a la culture du navet à laquelle se livrent tous les cultivateurs intelligents.

C'est avec cette culture qu'ils produisent ces bestiaux de renommée que l'on exporte sur le marché anglais et qui leur rapportent des profits qui les enrichissent si vite.

La vérité est que les cultivateurs d'Ontario sont généralement riches, parce qu'ils font de la production et de l'amélioration du bétail leur principale occupation, et que nos cultivateurs de la province de Québec le sont moins parce qu'ils ont trop négligé cette branche importante.

A eux de se reprendre. La culture de la betterave leur en donne non-seulement l'occasion, mais aussi les moyens.

Voici un trait à l'appui. Dans l'arrondissement de Valencienne en France, il ne s'élevait que quatre cents bêtes à cornes. Dix ans après l'établissement d'une fabrique de sucre de betteraves, il s'y en engraisait au-delà de 10,000.

Il devra en être de même parmi nous, s'il est vrai que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Il n'y a qu'à le vouloir !

Il y a toujours eu des éteignoirs et il y en aura toujours. Nous en avons vu ces jours-ci à l'œuvre, faisant accroître aux cultivateurs toutes sortes d'absurdités.

Ainsi les betteraves ordinaires comme on a pu le voir, poussent en dehors de terre.

Eh ! bien, un tel disait et répétait que la Cie. couperait toutes ces betteraves et que la partie supérieure poussée en dehors de terre, serait perdue pour le culti-

vateur et qu'au lieu de 16 tonnes, il n'en aurait peut-être que 8 ou 10.

Rien de plus bêtement imaginé. D'abord, la betterave à sucre dont la Cie. fournit la graine de semence es toute différente de celle-là. Au lieu de pousser en sortant de terre, elle s'enfonce dans la terre, et n'en sort que sous le coup de la bêche, ce qui explique pourquoi on exige de profonds labours et une terre bien meuble à cette plante qui ne cherche qu'à s'enfoncer dans le sol.

C'est ce qui explique aussi pourquoi la Cie. fait une condition dans ses contrats, de fournir elle-même la graine, voulant être sûre par là d'avoir la bonne sorte de betterave.

Que les cultivateurs intelligents ne se laissent pas prendre aux discours de ces éteignoirs.

M. Barnard dit qu'il a vu en Belgique des familles qui vivaient sur trois arpents de terre en moyenne. Et on sait qu'en ces vieilles contrées, les taxes sont énormes. Que dire donc de nos cultivateurs qui ont des terres de 100 et de 200 arpents, et presque pas de taxes à payer, lorsqu'ils auront la bonne fortune de cultiver la betterave avec les profits qu'on en attend ?

On se demande combien de personnes devra employer l'usine pour une exploitation de 1000 arpents.

Nous voulons bien satisfaire à cette légitime curiosité.

D'après les calculs les plus autorisés, cette manufacture devra employer de 250 à 300 bras.

Et si nous avions des usines pour pourvoir à la consommation du sucre au pays, elles emploieraient tous les jours 18,000 mains.

Est-ce que nous n'avons pas là le véritable moyen d'arrêter l'immigration aux Etats-Unis dont on a eu tant à se plaindre dans le passé ?

A NOS ABONNÉS

L'agent général de L'OPINION PUBLIQUE, M. Edmond Stevens, parcourt en ce moment les paroisses des comtés de Rouville, Napierville, Chambly, L'aprairie et Châteauguay, dans le but de recueillir des souscriptions et de percevoir ce qui est dû à l'administration du journal pour abonnement. Nous espérons que les nombreux amis que nous comptons déjà dans les endroits que M. Stevens visitera, voudront bien lui donner tous les renseignements et l'aide que pourraient faciliter sa tâche et rendre sa propagande efficace, et surtout que ceux qui nous doivent s'empressent de régler avec lui sur présentation de leur compte, afin de lui épargner des courses et des dépenses inutiles.

PENSEES

La bravoure affronte le danger, la lâcheté le fuit ; tous les deux ont peur. Seul, le courage attend.

C'est dans les yeux de la femme qu'on aime qu'il faut lire ce qu'on peut lui demander.

Quelle analogie existe-t-il entre la femme et la fleur ? La beauté dure peu... de la fleur reste le parfum, de la femme le souvenir.

L'amour est une goutte céleste mise dans le calice de la vie pour nous donner le courage de la supporter.

Ne se défier de personne est simplicité ; se défier de tout le monde est folie ; se défier de soi est le premier pas vers la sagesse.

Qu'est-ce que la beauté ?—Une promesse de bonheur pas toujours remplie.

Pas un breuvage.—Ce n'est pas un breuvage, mais un remède, avec des propriétés curatives au suprême degré, ne contenant aucune drogue nuisible. Loin d'altérer un système déjà affaibli, il le reconforte. Une seule bouteille contient plus de houblon, c'est-à-dire plus de force réelle de houblon, qu'un baril ordinaire de bière. Tous les droguistes de Rochester en vendent, et les médecins le prescrivent. Rochester Evening Express.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES BARBARISMES LES PLUS RÉPANDUS PARMI NOUS, AVEC LES BONNES EXPRESSIONS FRANÇAISES EN REGARD.

(Suite et fin.)

N. B.—Par le mot *Voire* on renvoie le lecteur à la définition donnée dans le Vocabulaire.

Labels ; dire Etiquettes.
Lavier ou Lévier ; voir Evier.
Lambrier ; dire Ambler.
Landing ; dire Débarcadère.
Larboard ; voir Babord.
Lecture (discours) ; dire Conférence.
Lecteur ; dire Conférencier.
Législater, faire des lois ; voir Légiférer.
Lettresmortes ; dire Lettres non-réclamées.
Libèche ; dire Lanière, Petite lande, etc.
Life preserver ; dire Ceinture de sauvetage.
Loater ; dire Flâneur, Ecornifleur.
Lock ; dire Ecluse.
Lockers (terme de marine) ; dire Equipets.
Loquer une forme ; dire Serrer une forme.
Lock-jaw ; dire Trisme.
Long-stick ; dire Bisaigue ou Bisaigle.
Loom ; dire Métier de Tisserand.
Loose, habit loose ; dire Habit Ample
Mace (épice) ; dire Macis.
Maçonne ; dire Maçonnerie.
Maganer ; voir Malmener.
Mahogany ; dire Acajou.
Maître de Station ; voir Chef de gare.
Manche de pipe ; voir Tuyau de pipe.
Manquablement ; dire Probablement.
Marbres, petites boules ; voir Billes.
Marier quelqu'un ; dire Se marier à quelqu'un.
Marinades (légumes) ; voir Conserves au vinaigre.
Marraine, jeu ; voir Marelle.
Menoir ; voir Limonière.
Menottes ; voir Mitaines de soie.
Mess ; dire Ordinaire des officiers militaires.
Mis-deal, au jeu de cartes ; voir Maldonne.
Misère (à faire telle chose) ; Dire Difficulté.
Modeuse ; dire Modiste.
Mop ; voir Balai de matelot.
Mop ; voir Houppes à poudrer.
Mortoise ; dire Mortaise.
Motivé d'un jugement ; dire Clause motivale.
Mottoes, drogées ; voir Papillotes.
Motto ; voir Devise.
Moulin à beurre ; voir Barate.
Moulin à battre, à coudre, etc. ; voir Machine à battre, etc.
Mouiller ; dire Pleuvoir.
Mouver ; dire Déménager, Changer un navire de place.
Mule de foin ; dire Meule de foin.
Nane ; dire Chèvre.
Neige (Bordée, Abat de) ; dire Couche de neige.
Net ; voir Résille.
Net ; voir Tulle.
Nique d'oiseau ; dire Nid.
Niveleux ; dire Délicat, Difficile.
Noirceur ; dire Obscurité.
Nut ; voir Ecrou.
Office ; voir Bureau.
Ogée ; voir Ogive.
Oreiller de voiture ; dire Coussin.
Overheler un bâtiment ; dire Examiner.
Paie-Maitre, paymaster ; dire Payeur.
Paillasse à ressort ; voir Sommier élastique.
Palette ; voir Visière.
Pantry (sur un navire) ; dire Soute aux provisions.
Pantry (dans une maison) ; dire Dépense.
Papier buvard ; voir Papier brouillard.
Parcel post ; dire Poste aux menus articles.
Paré ; dire Prêt.
Parapel ; dire Trottoir.
Partisannerie ; voir Esprit de parti.
Patates ; dire Pommes de terre.
Patroniser ; voir Patroner.
Payer une visite ; dire Rendre une visite.
Peg-awl, perçoir des cordonniers ; dire Broche.
Pelote (jeu de) ; voir Balle.
Peppermint ; dire Menthe.
Peppermint Lozenges ; dire Pastilles de Menthe.

Perche de ligne ; dire Canne à pêche.
Perlas ; dire Prélart.
Pickles ; voir Conserves au vinaigre.
Pickles (Mixed) ; voir Variantes.
Pigeon-hole (jeu) ; dire Trou-Madame.
Piler sur les pieds de quelqu'un ; dire Marcher sur les pieds de quelqu'un.
Pilot branché ; voir Pilote lamenteur.
Pine ; voir Chevillière ouvrière.
Pioche ; voir Houe et Béchoir.
Piquée de la charrue ; voir Entrure.
Pit (sand) ; voir Sablière.
Plan (terme de chasse) ; voir Appelant.
Plaster ; dire Emplâtre.
Plasterer ; voir Plâtrier.
Play, f. ; dire Bataille, Chicane.
Pleumer ; voir Ecorcher et Ecorcer.
Ploguer un pont de navire ; voir Taponner.
Poche de billard ; voir Blouse.
Poignets ne tenant pas à la chemise ; dire Manchettes.
Poll, Maison de Poll ; dire Votation et Bureau de Votation.
Postage des lettres ; dire Port des lettres.
Poste-office ; voir Poste.
Promissoire (Billet) ; dire Billet à ordre.
Procédés d'une assemblée ; dire Ates, Procès-verbal.
Pumps, chaussure de bal ; dire Escarpins.
Punch, instr. de menuisier ; dire Repoussoir.
Purser d'un bateau ; dire Comptable.
Quêteux ; voir Mendiants.
Qu'ri (Aller) ; dire Aller quérir, ou Aller chercher.
Rabat de maison ; voir Avant-toit.
Ramancher un membre ; dire Remettre.
Ramancheur ; voir Rebouteur et Renouveau.
Rappeler une loi ; dire Révoquer, Abroger.
Ras terre ; voir Rez-terre.
Raser une mesure de blé ; voir Rader.
Reciper ; voir Receper.
Ready-Reckoner ; voir Barème.
Reed (filature) ; dire Ros.
Référer quelqu'un à tel livre ; dire Renvoyer.
Rencontrer les dépenses ; voir faire Face aux dépenses.
Renvoi d'eau ; voir Larmier.
Résolu (Enfant) ; dire Gros, Robuste.
Resté ; dire Rendu, Exténué de fatigue.
Repoussis ; voir Ecrues.
Roast-beef ; voir Rosbif.
Roomer ; dire Demeurer dans la même chambre.
Romaine ; dire Balance à ressort, ou mieux Peson à ressort.
Rouâpre ; voir Râble.
Rubriciste ; voir Rubricaire.
Run ; dire Course.
Safe ; dire Coffre-fort ou Armoire de sûreté.
Salle musicale ; dire Salle de musique.
Sauce-pan ; voir Casserole.
Savonnette ; voir Blaireau ou Pinceau à barbe.
Savater ; dire Salir, Friper.
Scarfer (constr. de navire) ; dire Enter.
Scraper (outil de menuisier, etc.) ; voir Racloir.
Scraper (écon. agricole) ; voir Ratissoire.
Scrap-book ; voir Calepin.
Set d'amis ; dire Cercle d'amis.
Set de Salon, etc. ; voir Ameublement.
Set de vaisselle ; voir Service de vaisselle.
Set de Studs ; dire Garniture de boutons de chemise.
Set d'objets formant une parure ; dire Assortiment.
Set d'outils ; dire Assortiment d'outils.
Set d'ouvriers ; dire Brigade, Bande d'ouvriers.
Settler ; dire Régler, Payer.
Shéveur (Shever) ; voir Juif, Usurier.
Shéver ; voir Juiver.
Shape de chapeau ; dire Forme de chapeau.
Shape d'une personne ; dire Taille, Mine.
Shié ; voir Embardée.
Shed ; voir Appentis, Remise.
Shed à bois ; dire Hangar à bois.
Shifter ; dire Désarrimer.
Shirting ; voir Calicot.
Shooting-stick (imprimerie) ; dire Déco-gnoir.
Siau ; dire Seau.
Side-board ; dire Buffet, Garde-manger.

Siding ; voir Gare ou Voie d'évitement.
Art. ch. de fer.
Siding-walk ; dire Trottoir.
Silon (machine à battre) ; voir Tambour batteur.
Simple, sample ; voir Echantillon.
Sink ; voir Evier.
Sky-light (terme de marine) ; dire Ecoute vitrée.
Slack (Donner du) ; voir Donner du jeu.
Slacker ; dire Larguer, Lâcher.
Slack (Les temps sont) ; dire Les temps font Durs.
Sleeping-cars ; voir Coupés-lits.
Slide ; dire Glissoire.
Sling ; dire Ceinturon.
Slippers ; voir Pantouffles.
Smart ; dire Habile, Capable, Agile, Fin.
Snack ; dire Repas, Régala.
Snoque (jeu) ; voir Tapette.
Sondeur ; voir Gadouard ou Vidangeur.
Span de chevaux ; voir Paire de chevaux
Spare-ball (jeu de quilles) ; dire Boule de réserve.
Speech ; voir Harangue, discours.
Spinning Jack ; dire Métier à filer.
Spineur ; dire Fileur, Spiner ; dire filer.
Spring ; voir Ressort, Sommier élastique.
Squabble ; dire Querelle, Chicane.
Stand (ustensile de table) ; dire Huilier.
Stand (hippodrome) ; dire Tribune, Amphithéâtre.
State-room ; voir Cabine.
Steam ; voir Vapeur.
Stock ; voir Col de cravate.
Starter ; dire Commencer.
Strap ; voir Courroie, Lanière, Mentonnière, Tirant.
String, Half-string (jeu de quilles) ; Grande et Petite partie.
Stuff ; dire Etoffe.
Swomper l'écorce ; dire Sortir l'écorce de la forêt.
Switch (ch. de fer) ; voir Aiguilles.
Switch man ; voir Aiguilleur.
Swinger ; dire Flotteur.
Tabacconiste ; dire Marchand de tabac.
Table tournante (ch. de fer) ; voir Plaque tournante.
Tank ; voir Fontaine.
Taraud ; voir Ecrou.
Tea-board ; dire Plateau, Cabaret.
Tea-pot, Taquière ; dire Théière.
Team ; dire Attelage, Attelage de chevaux.
Tête d'oreiller ; voir Taie d'oreiller.
Ticket ; voir Billet.
Ties ; voir Traverses.
Tipser ; dire Enivrer, Soûler.
Tissure ; voir Trame.
Toast, pain grillé ; voir Rôtie.
Tuff ; dire Difficile, Dur.
Tourne clefs ; voir Guichetier.
Tourtière ; voir Tourte.
Tow line ; dire Amarre de touée, Touée.
Token (imprimerie) ; dire Marque.
Travail ; voir Brancard.
Trame ; voir Bobine.
Tric-trac, moulinet de bois ; voir Crécelle.
Trousseau d'enfant ; voir Layette.
Tumbleur, Tombleur ; voir Verre.
Valeur (C'est de) ; dire C'est malheureux ! C'est pénible !
Varvaux ; voir Verveux.
Vent derrière ; voir Vent arrière.
Veuglage ; voir Vaigrage.
Vin de Port ; dire Vin d'Oporto.
Vin Sherry ; dire Vin blanc ou de Xérés.
Vitreaux de couche-chaude ; voir Châssis.
Voyage de bois, de foin, etc. ; voir Charge, Charretée, ou Voie de bois, de foin, etc.
Warrant de recherche ; dire Mandat de perquisition.
Washer ; voir Rondelle.
Water police ; dire Police de rade.
Water-fall ; dire Chignonn.
Watcher ; voir Guetter, Veiller.
Watchman ; voir Homme de guet, agent de police.
Weaver ; dire Tisser.
Weaver ; dire Tisserand.
Welch rabbit ; voir Ramequin.
Winch ; voir Treuil.
Wrench ; voir Clé anglaise.
Writ, terme de droit anglais ; dire Ordre, Ordonnance.
Writ d'élection ; voir Bref d'élection.
Wheel-house, Round-house ; voir Timonerie.
Yard ; dire Cour.
Yeast (iste) ; voir Levure.

Yoke ; dire Jong. Attelage de bœufs.
Zerzais ; dire Jersais.

Remarques.—1o. Les terminaisons *et*, *ait* et *ait* se prononcent *è*, et non pas *ette*.
2o. La terminaison *ot* se prononce *o*, et non pas *otte*.
3o. La terminaison *it* se prononce *i*, et non pas *itte*.

RAPPORTS DE LA POLICE DE LONDRES

Les rapports de police présentent toujours un certain intérêt. M. Howard Vincent, le directeur des recherches criminelles, et le colonel Henderson, le chef de la police métropolitaine de Londres, vont publier chacun le leur ; je puis en résumer l'ensemble assez curieux.

Le corps de la police métropolitaine de Londres, se compose de 10,711 hommes divisés comme suit : 25 superintendants, 603 inspecteurs, 915 sergents, et 9,168 constables. Dans cette énumération, n'est pas comprise la police de la cité, qui relève entièrement du lord-maire.

En 1879, 21,891 crimes ou délits ont amené l'arrestation de 11,431 individus, dont 6,221 ont été condamnés à diverses peines. Il y a eu 9 assassinats et 7 condamnations à mort sur 12 accusés.

La valeur des objets volés s'est élevée à 101,798 livres sterling, ou 2,544,950 frs., 22,460 livres sterling (561,500 frs.) ont été récupérées.

Malgré les avertissements de l'autorité, 26,286 portes ou fenêtres ont été laissées ouvertes pendant la nuit, ce qui a facilité le pillage de 903 maisons dont 599 étaient absolument abandonnées.

L'ivrognerie donne le chiffre respectable de 33,892 pochards arrêtés et mis en jugement, et bien que nous ne possédions pas de service des mœurs, 2,152 demoiselles qui faisaient sur le trottoir leurs dangereuses propositions ant été conduites en prison. Il faut remarquer qu'à ce sujet les plaintes sont nombreuses, et que d'ici à peu de temps, Regent Street n'aura rien à envier au boulevard Montmartre, mais la loi ne permet l'arrestation de ces aimables personnes que sur une réquisition formelle, et bien des gens préfèrent se laisser ennuier que de comparaître en Police-Court auprès de femmes qui ne sont pas précisément l'honneur de leur sexe.

124 personnes sont mortes écrasées par les voitures et 2,950 ont été plus ou moins grièvement blessées par les véhicules.

On a perdu dans Londres 25 enfants et 141 individus qui n'ont laissé aucune trace, et 43 cadavres dont on n'a jamais pu établir l'identité, ont été découverts. Il y a eu 259 suicides accomplis, et 404 tentatives qui ont été prévenues à temps.

Enfin 25,669 chiens errants ont été conduits en fourrière, 3,065 de ces animaux ont été réclamés par leurs propriétaires, 102 ont été vendus. Que de paires de gants on a dû faire avec le solde !

Le bâtiment va bien à Londres, car pendant l'année qui vient de s'écouler on a construit 21,589 maisons, ouvert 401 nouvelles rues et 2 squares, le tout d'une longueur totale de 71 milles ; pour peu que cela continue, il n'y aura bientôt qu'une seule ville en Angleterre.

Et si vous voulez avoir une idée du travail que nécessite l'administration de la police anglaise, je vous signalerai un dernier chiffre : M. Howart Vincent a reçu 40,128 lettres officielles ou rapports spéciaux, relativement à son service, ce qui prouverait que ce poste de création récente n'est pas tout à fait un sinécure.

La chaux.

Un monsieur qui s'éponge et foud littéralement en eau, rencontre sur le trottoir une flaque d'eau, répandue là par hasard.

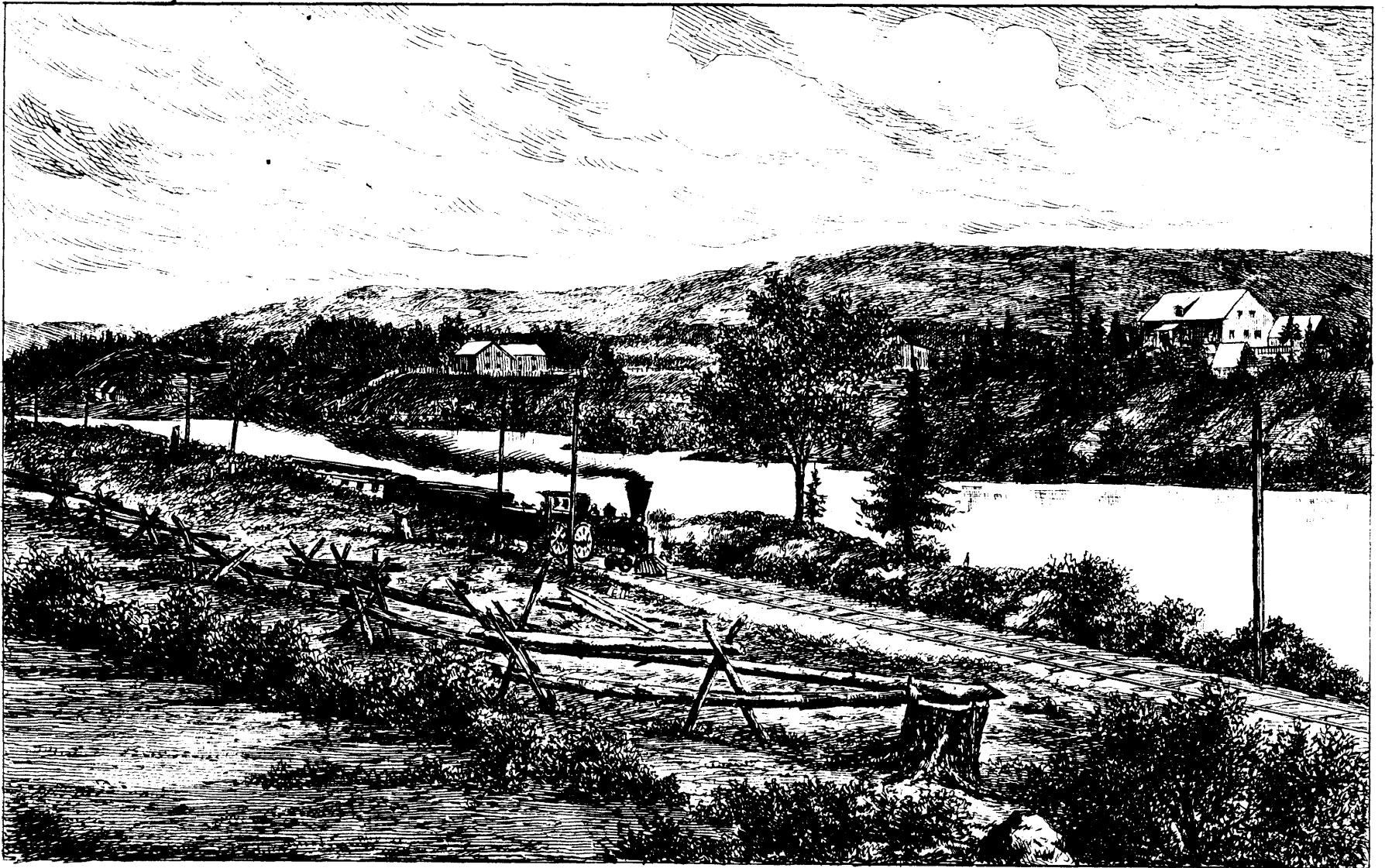
Il s'arrête attendri :

— Oh ! mon Dieu, peut-être les restes d'un ami !

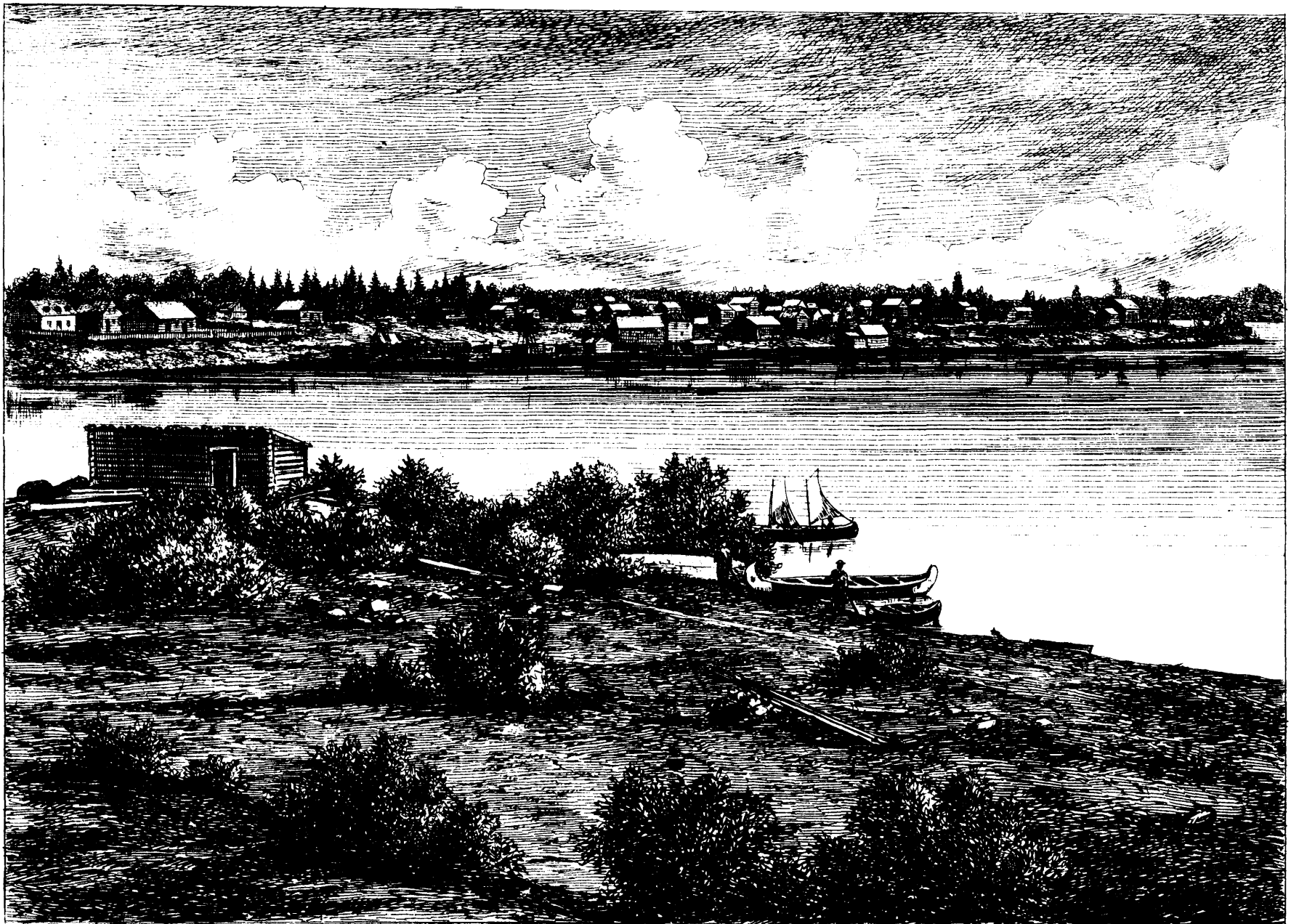
* *

* Un pianiste, préparant un concert à son bénéfice, disait à un de ses amis, d'un air affairé :
— Ah ! vous ne savez pas combien c'est dur de "donner" un concert.

— Et de le "recevoir," donc ! répondit l'autre.



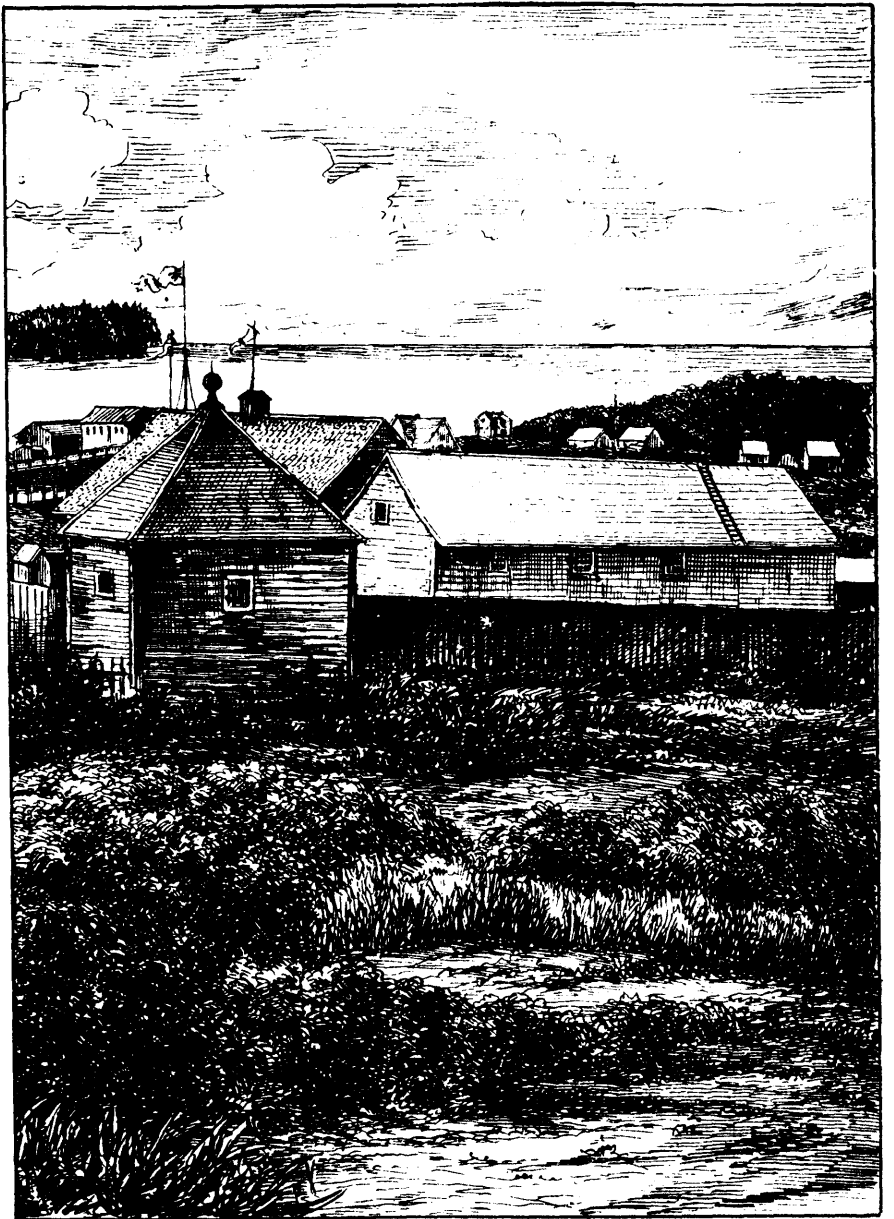
LAC FOLLY



PORTAGE DU RAT, LAC DES BOIS, KEEWATIN—D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE PAR J. K. SALTER



LES SAUVAGES HYDAH FAISANT DES PANIERS, ISLE CHARLOTTE, C. B.



L'ANCIEN FORT SIMPSON, C. B.

ESQUISSES DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE



MONTREAL—SIR JOHN A. MACDONALD EXPLIQUANT LE PROJET DU CONTRAT DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE A LA STATION D'HOHELAGA.

SONNET

RÉPONSE À M. J. B. CAOUETTE

Il est vrai, mon ami, que depuis longtemps
Je ne m'enivre plus aux coupes d'ambrosie
Que me versait jadis la sainte Poésie, [temps.
A l'âge où tout est beau comme un soir de prin-

Je ne suis plus ravi de cette fantaisie
Qui fait débordier l'âme en transports éclatants;
Les regrets sont venus, et, dans leur frénésie,
Ont brisé sans pitié ma lyre de vingt ans.

Et quand je pourrais faire à ma muse oublieuse
Redire les accents dont la note orgueilleuse
Exaltait les aïeux et leurs combats vainqueurs,

Pas un n'applaudirait mes chants patriotiques,
Car il est maintenant tant de luths magnifiques
Qui font, comme le tien, palpiter tous les cœurs.

W. CHAPMAN.

Gilbertville, Beauce, ce 26 sept. 1880.

LE
PAYS DE L'OR

PAR HENRI CONSCIENCE

XIII

LES ARMES

(Suite)

Les Anversois reculérent, étonnés. Donat était debout devant eux, avec une ceinture rouge dans laquelle étaient passés un couteau-poignard long d'un pied et demi et deux revolvers. Il portait sous le bras deux autres couteaux moins longs et deux ceintures de laine rouge. Il tenait la tête en arrière et s'efforçait de se donner un air guerrier.

— Ah ça ! d'où viens tu ? Qu'est-ce que cela signifie ? murmura Creps.

— Ce que cela signifie ? répondit Donat en tirant son long couteau catalan de sa ceinture ; cela veut dire que le premier qui me regarde encore de travers, je l'embroche comme un cochon de lait. J'ai rencontré dans la rue la moustache rousse du Jonas, et je l'ai bousculé ; mais bien lui a pris de feindre de ne pas me voir, car autrement pardieu ! ma lame entrerait dans sa peau comme dans un fromage blanc.

— Mais où as-tu trouvé ces armes ?
— Trouvé ? Il n'y a rien à trouver ici. Je les ai achetées. Ces revolvers et ces couteaux ne coûtent que la bagatelle de 375 francs. Pour ce prix là, j'achèterais toute une boutique d'armurier à Malines....

— Gaspiller tant d'argent, dit Creps d'un ton de reproche, au moment où ce pauvre Roozeman est blessé et a besoin de notre assistance !

— On n'a point oublié cela, interrompit Donat. Manger n'est pas la principale chose dans ce pays, comme chez nous. C'est un revolver qu'il faut d'abord. Quant à moi, ce long couteau me suffit ; les revolvers et les autres couteaux, je les ai achetés pour vous. Tenez, prenez-les, et louez ma prévoyance ! car vous en aurez plus de profit que d'un bon dîner et d'un lit molleux. J'ai songé à tout. Voici les ceintures pour mettre les pistolets. Maintenant, du moins, nous pourrions aller et venir dans la rue au milieu de ces tas de ribauds, la tête levée et prêts à défendre notre vie, nos oreilles et notre bourse.... aussitôt qu'il y rentrera quelque chose, car maintenant elle est plate comme un papier plié.

— N'as-tu donc plus d'argent ? demanda Victor avec quelque inquiétude. Nous devons encore ici \$9 pour notre logement.

— Imprudent, murmura Creps, nous ne savons pas encore comment nous déjeunerons.

— J'ai songé à cela, répondit Kwik avec un sourire malin. Ah ! vous croyez que ce pauvre Donat est aussi bête qu'il en a l'air ? Non, non ; j'ai fait aujourd'hui énormément de besogne. Asséyez-vous, mon explication pourrait durer longtemps. Là ! écoutez maintenant ce que j'ai fait.

Les deux amis se laissèrent tomber sur un banc, étonnés et anxieux.

— J'ai rêvé toute la nuit d'hommes armés de revolvers et de couteaux, dit Donat, et, dans mon rêve, j'ai hurlé de rage parce que je n'avais pas d'armes pour me défendre : car je ne sais vraiment pas pourquoi nous nous laisserions égorgés comme des moutons par les scélérats de Californie. Un âne se défend bien à coup de pied quand on lui fait du mal. Alors, j'ai décidé de nous armer de pied en cap. S'il manque un revolver, c'est que je n'avais pas assez d'argent. Vous m'appellez imprudent ! vous croyez que je n'ai pas pensé à l'état de M. Roozeman ? Avant de quitter l'hôtel, j'ai donné au bars \$9 pour notre logement de cette nuit, et en outre 300 francs qui doivent servir à payer le séjour de M. Victor pendant huit jours encore.

— Merci, merci, Donat, tu as un bon cœur ! s'écria Jean Creps en lui serrant la main avec émotion.

— Laissez-moi continuer, reprit Donat. En

Californie, on doit veiller soi-même sur l'enfant de son père ; on doit agir vite et beaucoup. Je suis allé au port trouver le Bruxellois, et je lui ai promis deux dollars pour m'accompagner et me donner des conseils. J'ai appris de lui un tas de choses qui nous seront utiles : il connaît la Californie et San-Francisco sur le bout du doigt. Je lui ai dit que notre dernier écu était destiné aux armes, et je lui ai demandé ce qu'il y avait de mieux à faire pour ne pas mourir de faim. Sur le port, il y a peu de chose à faire en ce moment ; il y a trop de gens qui gâtent le métier. La plupart de nos camarades du Jonas y flânent pour gagner quelques dollars.

— Le gentilhomme de notre gamelle y porte des planches de sapin sur le dos ; le banquier allemand est attelé à une petite charrette et transporte des ballots de marchandises, avec le journaliste et le procureur. Le camarade à la moustache rousse cherche des débris de faïences, des bouteilles, des chemises, pour un vieux juif qui, en faisant le métier de chiffonnier en gros, a déjà amassé des trésors. Cela va drôlement ici ! Une chemise de coton neuve coûte un dollar, et, pour la faire laver, on paye, pardieu ! deux francs et demi. Chacun porte sa chemise aussi longtemps qu'il peut, et la jette ensuite. Le juif arrive, la ramasse, la fait laver et la revend. Ainsi de même des bouteilles vides qu'on a l'habitude de jeter par la fenêtre. Les maisons de jeu doivent racheter les bouteilles au juif. Si je n'avais pas trouvé un meilleur emploi, je deviendrais moi-même juif, c'est-à-dire chiffonnier. Mais j'ai perdu mon il.... Le Bruxellois connaît beaucoup de monde à San-Francisco. Il a couru de porte en porte avec moi afin de chercher un petit poste pour vous et pour moi. Je suis accepté comme laveur de vaisselle et lècheur d'assiettes dans un grand restaurant, à cinq dollars par jour, plus la nourriture et le logement dans une sorte de chenil, parmi les provisions. Je ne mourrai donc certainement pas de faim. Pour M. Creps, j'ai trouvé quelque chose de mieux : domestique chez un boucher....

— Garçon boucher ! s'écria Jean avec un sourire de dépit ; alors je m'attelle plutôt à une charrette, comme le banquier allemand !

— En effet, il paraît que les bouchers font ici un singulier métier. Il y avait devant la porte une grande vilaine bête grise avec des dents terribles. Je pensais que les bœufs avaient peut-être des poils aussi longs en Californie ; mais le Bruxellois me dit que c'était un ours. On mange de la viande d'ours ici ! cela ne m'étonne plus que les gens soient si méchants. Vous ne serez donc pas valet de boucher, M. Creps ; mais j'ai des postes à votre choix. Il y a encore une place de *paillasse* dans une grande maison de jeu....

— *Paillasse* ! qu'est-ce que cela signifie ? Ah ça ! Donat, il me semble que nous sommes assez dans l'embarras pour ne pas plaisanter.

— C'est ainsi : huit dollars par jour pour jouer comme compère avec l'argent de la banque. Si j'avais un trois ou quatre langues comme vous, j'aurais bien accepté le poste.

— Et moi, je ne le désire pas ; il y aura bien autre chose à trouver.

— Je connais encore une place : cireur de bottes, rinceur de bouteilles, allumeur de lampes dans un grand hôtel, en face du port. Sept dollars, sans nourriture ni logement.

— Jean Creps secoua la tête avec impatience.

— Vous ne pouvez pas être trop difficile, monsieur Jean, remarqua Donat. Vous verrez des compagnons de voyage, même de la première classe, qui font des métiers encore plus étranges. Qu'est-ce qui vous empêcherait de venir coucher ici à l'hôtel jusqu'à ce que M. Roozeman soit guéri ? Trois de sept, reste toujours quatre.

— Tu as raison, dit Jean tout à coup. Eh bien, je serai cireur de bottes !

— Et n'as-tu rien trouvé pour moi ? demanda Roozeman. Tu ne t'imagines cependant pas que je veuille vivre ici du fruit de votre travail à tous deux.

— Pour vous, du moins, j'ai une place facile et bonne, répondit Donat ; vous en rirez peut-être : fille de boutique...., je veux dire commis chez un fruitier.

En effet, bien qu'ils eussent peu de raisons d'être gais, les deux amis éclatèrent de rire.

— C'est sérieux, très sérieux, reprit Kwik. Il y a une grande tente, où l'on vend des oranges, des citrons, des figues et d'autres fruits. Le propriétaire a besoin de quelqu'un qui sache écrire en français et en anglais. Il donne six dollars, sans nourriture ni logement. A la prière du Bruxellois, qui lui procure beaucoup de chaland, il gardera encore cinq jours la place vacante. Vous serez le mieux partagé, monsieur Roozeman : c'est, du moins, un état propre et honorable.

— Je te remercie, Donat, dit Victor, j'accepte avec joie.

— Cireur de bottes dans un hôtel ! dit Jean en ricanant.

— Lècheur d'assiettes dans une sale gargote ! murmura Donat.

— Commis chez un fruitier ! Si ma mère, si Lucie pouvaient le savoir ! dit Victor en hochant la tête.

— Qu'est-ce que cela fait ? s'écria Donat. Aussitôt que nous verrons les mines et que nous pourrions ramasser l'or par poignées, tout sera oublié. J'aurai d'autant plus de choses à raconter à Annette et à mes enfants....

— Allons, allons, hurra pour la Californie ! s'écria Creps. Le commencement est admirablement beau, sur ma parole. Donc, ne nous laissons pas abattre. Notre ami Roozeman paraît fort et de bonne humeur ; c'est le principal. Pour le reste, nous ferons de nécessité vertu. Cela ne durera pas longtemps, Dieu soit

loité loué ? Peut-être les directeurs de la Californienne arriveront-ils demain ou après demain. En attendant, je me rendrai tout à l'heure au grand hôtel pour savoir quand je pourrai commencer mon service de cireur de bottes.

— Je sortirai avec toi, dit Victor.

— Et ta blessure ?... Tu dois te tenir tranquille.

— Non, ne pensons pas à ma blessure : elle guérira d'elle-même. Je suis curieux de voir mon magasin de fruits.

— Quant à moi, reprit Kwik, cette après-midi, à deux heures, je tripoterai avec les bras nus dans une eau grasse, que cela fera plaisir à voir.

— Si nous avions déjeuné au moins, murmura Creps ; mon estomac vide ne me donne pas beaucoup de courage.

— J'ai payé le déjeuner avant de sortir ce matin, dit Donat.

— Tu es une merveille de prévoyance et de bons soins, dit Jean gaiement en lui frappant sur l'épaule. Je crois que je me suis trompé sur ton compte, ami Kwik.

— Possible, répondit Donat ; mais si M. Victor n'avait pas été malade, Donat n'aurait probablement pas veillé toute la nuit, pour réfléchir à ce qu'il lui restait à faire. Pour M. Roozeman, je serais capable de tout ; de passer à travers le feu, de me laisser couper un membre, et de gagner de l'esprit aussi, pardieu !

Roozeman lui prit la main et la serra avec reconnaissance, car le jeune paysan avait dit ces paroles avec une expression profonde, et l'Anversois savait que Donat lui était sincèrement dévoué depuis l'affaire de la fosse aux lions du Jonas.

— Eh bien, allons déjeuner alors, s'écria Jean.

— Non, pas ainsi, dit Kwik ; vous devez mettre les ceintures et y passer les revolvers. Désormais ces armes ne doivent plus vous quitter un instant, ni dans votre chambre, ni dans la rue, ni à votre ouvrage. C'est le Bruxellois qui me l'a dit. En effet, vous pouvez en avoir besoin, même pendant votre sommeil. Et à quoi serviraient-elles si vous ne les aviez pas sous la main au moment du danger ?

— Pour aller déjeuner ! murmura Victor qui paraissait avoir horreur de porter ces armes homicides.

Mais Donat lui mit lui-même la ceinture et y passa le pistolet en disant :

— Pour déjeuner ? Et si les vilains hommes d'hier soir étaient encore assés à table et nous cherchaient querelle ?... C'est bien ainsi ! Viennent les ribauds maintenant ! Je donnerais toute une semaine de mon salaire pour connaître et rencontrer le scélérat qui s'est enfui avec le lobe de mon oreille. Il serait bien drôle avec une tête comme une poule : sans apparence d'oreille !

— Mais, mon bon Donat, objecta Roozeman, tu dois être prudent et ne pas t'attirer de mauvaises affaires par ton emportement. Tes paroles me font craindre que tu ne fasses un usage irréfléchi de ton effroyable couteau.

— Bah ! je ne suis pas si méchant que j'en ai l'air, monsieur Victor, dit Kwik en riant. La hardiesse impose toujours. Je ne déferai personne et je serai même très endurant ; mais, si quelqu'un pardieu !....

— Le déjeuner ! le déjeuner ! cria Jean en poussant ses camarades hors de la chambre.

XIV

LES SAUVAGES

Quinze jours plus tard, Victor Roozeman avait pris place derrière le comptoir du fruitier. Sa blessure se guérissait rapidement et elle ne le gênait déjà plus pour faire sa besogne. Creps cirait des souliers, rinçait des bouteilles et nettoyait des lampes ; Donat lavait la vaisselle et aidait le cuisinier du restaurant dans la grande tente.

Les trois amis se réunissaient habituellement le soir très tard dans un café, et y causaient une ou deux heures de leur position. Jean Creps, tout en riant beaucoup du poste que Kwik lui avait procuré, paraissait le moins satisfait et avouait qu'il n'était pas rare que le rouge de la honte lui montât au front, lorsqu'un autre domestique lui jetait un tas de bottes crottées et lui ordonnait durement de se hâter. Mais ce qui le consolait, c'est qu'il avait pour compagnon cireur de bottes et rinceur de bouteilles, un Français qui avait roulé en carrosse à Paris et qui était vraiment un homme très instruit, bien élevé et très honnête.

Sous d'autres rapports, les amis ne se trouvaient pas mal ; ils gagnaient assez d'argent pour ne se laisser manquer de rien, et même pour épargner tous les jours quelques dollars. Kwik, qui vivait dans une cuisine bien pourvue et qui ne regardait plus de très près si les morceaux avaient ou non figuré sur une autre assiette, engraisa visiblement après la première semaine, et bientôt sa figure témoignait par son éclat extraordinaire qu'il ne laissait pas se perdre beaucoup des prétendus restes.

Le Bruxellois venait passer presque chaque soirée avec Jean Creps et ses amis ; ceux-ci payaient son écot et écoutaient, avec une curiosité avide, ce qu'il racontait de son séjour dans les placers ou mines d'or. Ce récit renfermait bien des scènes d'affreuse méchanceté, de violence et de meurtre ; et assurément le langage du conteur n'était pas de nature à en adoucir l'impression ; mais peu à peu les Anversois s'habituèrent plus ou moins aux choses de Californie, et croyaient, d'ailleurs, que leur nouveau camarade exagérait ses aventures afin de

pouvoir se vanter de son courage et de son habileté. Il leur parla très complaisamment des bandits et des *salladores* ou voleurs de grand chemin, qui attaquent et assassinent les voyageurs ; des *vaqueros*, qui prennent avec le *lasso* aussi bien un homme qu'un cheval sauvage et rendent toute défense impossible ; du terrible *grizzly* (ours gris), qui étouffe un homme dans une étreinte de ses bras velus ; et surtout des sauvages américains, qui savent arracher en un clin d'œil la chevelure et la peau du crâne à leurs pauvres prisonniers pour s'en faire un ornement guerrier.

Sur une observation des Anversois, d'où il paraissait résulter qu'ils ne croyaient pas à l'existence de ces dangers, Pardoes, qui aimait à parler, leur donna l'explication suivante :

— Vous devez savoir qu'il y a des causes de tout cela. Il n'y a que deux ans qu'on a découvert les mines d'or. Il y avait un homme d'origine suisse, nommé Sutter, qui voulut tenter de tirer profit des bois de sapins de Californie, et fit bâtir à cet effet un moulin à eau. On trouva dans la terre qui avait été délayée par l'eau du moulin une grande quantité d'or. La nouvelle se répandit avec la rapidité de l'éclair. Les habitants de San Francisco, de Monterey, de la Sonora et les Mexicains accoururent en si grand nombre, que, trois mois après la découverte, plus de quatre mille hommes cherchaient de l'or aux environs du moulin de M. Sutter. Industriels, officiers, soldats, tous s'enfuirent vers les mines. Lorsque, peu après, l'étonnante nouvelle pénétra jusqu'aux Etats-Unis d'Amérique et jusqu'en Europe, d'innombrables navires amenèrent des milliers et des milliers de chercheurs d'or étrangers. Les naturels du Mexique et des côtes de la Californie regardèrent ces étrangers comme des envahisseurs de leur patrie et de leur propriété légitime. Ils essayèrent d'abord de les repousser des mines et les attaquèrent les armes à la main ; mais, trop faibles pour vaincre les chercheurs d'or réunis dans les placers, ils se jetèrent dans les bois et le long des routes pour attaquer, piller et tuer les troupes isolées de voyageurs. Au commencement, ils considéraient cela comme une guerre légitime ; maintenant ils font encore la même chose, en partie par haine nationale, en partie par avidité. Ces voleurs mexicains, lorsqu'ils sont à cheval et se servent du *lasso*, s'appellent *vaqueros* ; lorsqu'ils sont à pied *salladores*. En ce qui concerne les *baschangers* ils sont étrangers ; ils vivent du vol et préfèrent ravir l'or aux mineurs qui voyagent plutôt que de le chercher dans les placers par un rude labeur. Les sauvages californiens voient encore avec plus de haine et de colère cette grande affluence de blancs dans leur patrie. Maintenant, ils sont déjà refoulés à une vingtaine de lieues de la côte ; mais à certaines époques, ils descendent en grand nombre des montagnes et assassinent les chercheurs d'or isolés. Je les ai vus de près, mes amis, je puis en parler ! Je crois que j'en ai tué au moins quatre ou cinq.

Sur les instances des Flamands et surtout de Donat, Pardoes se mit à raconter son combat avec les terribles sauvages, et il le fit si bien et d'une façon si pittoresque, que Kwik écoutait le cœur oppressé et presque sans respirer, et qu'il tomba dans de profondes réflexions lorsque Pardoes eut fini son récit.

Le Bruxellois était allé en premier lieu dans les mines du Sud, y avait souffert beaucoup de misère et avait eu peu de bonheur ; puis il était allé aux mines du Nord, où il avait trouvé beaucoup d'or ; il ne les aurait pas quittées si la saison des pluies n'avait rendu impossible le travail des chercheurs d'or. Son intention était d'y retourner quand la saison des pluies serait plus avancée et qu'il aurait épargné assez d'argent ; car il n'était pas, comme ses auditeurs, actionnaires de la Société la Californienne. Il devait donc se suffire à lui-même et amasser par le travail l'argent nécessaire pour retourner aux placers.

Les trois amis lui promirent de l'aider à atteindre son but, aussitôt que les directeurs de la Californienne seraient arrivés, parce qu'ils ne sauraient d'ailleurs que faire de leurs dollars économisés.

De toutes les histoires et les descriptions de Pardoes, ce qui faisait le plus d'impression sur l'esprit de Donat Kwik, était l'histoire de son combat contre les sauvages californiens et leur cruelle habitude de scalper la peau de la tête à leurs ennemis vaincus. Peut-être la perte du lobe de son oreille était-elle la cause de cette crainte. Il revenait si souvent sur l'affaire des sauvages, qu'il finit par ennuyer le Bruxellois à force de questions.

Un soir, il l'interrompit de nouveau dans son récit :

— Et ces sauvages, ont-ils en effet la peau rouge ?

— Certes ; c'est pour cela qu'on les appelle Peaux-Rouges.

— Oui, mais rouge ?

— Rouge foncé, presque brun.

— Et sont-ils laids ?

— Horribles.

— Et tirent-ils avec des flèches empoisonnées ?

— On dit qu'ils trempent leurs flèches dans le jus d'un *yedra*, ou lierre vénéneux.

— Et coupent-ils vraiment aux hommes la calotte de leur tête, avec les cheveux et la peau ? Aïe ! aïe ! quand j'y pense je frissonne jusqu'à la moelle de mes os.

— Attends, dit Pardoes, je satisfais ta curiosité et te montrerai comment les sauvages scalpent leur homme ; car c'est ainsi qu'on nomme ce traitement d'amitié. Tiens toi tranquille, Kwik, et courbe la tête. Tiens, ils font ainsi !

En disant cela, il prit de la main gauche l'épaisse chevelure de Donat et la tira comme s'il voulait l'arracher, pendant qu'il traçait avec l'ongle du pouce droit un cercle autour de la tête du jeune homme épouvané.

—C'est fait, cria-t-il, tu n'as plus ni peau ni chevelure sur la tête !

Donat, qui craignait que ce ne fut vrai, jeta un cri d'angoisse, sauta debout et regarda stupéfait et tremblant le Bruxellois qui feignait de cacher quelque chose derrière le dos.

Un long éclat de rire s'éleva, et Donat partagea lui-même l'hilarité générale, dès que, en tâtant sa tête, il se fut assuré que ce n'était qu'un jeu. La sensation désagréable qu'il avait éprouvée, laissa cependant une profonde impression dans son esprit, et l'on eut assez de peine à lui faire comprendre que les attaques des sauvages étaient un des moindres dangers des chercheurs d'or.

(La suite au prochain numéro.)

RENCONTRE DU COMTE DE CHAMBORD ET DU COMTE DE PARIS

M. de Grandlieu écrit dans le *Figaro* :

Il y a trois semaines pendant que je courais les montagnes et les glaciers, le bruit se répandit tout d'un coup que M. le comte de Chambord était à nos portes, dans une petite localité du Valais. De divers points, les touristes accoururent à Genève pour se renseigner, et l'air mystérieux des hôteliers ne fit qu'accroître les présomptions.

Peu après, on apprenait que des appartements étaient retenus au bord du lac pour M. le comte de Paris, accompagné de la princesse Amélie, sa fille aînée, et du jeune duc d'Orléans. C'était plus qu'il ne fallait pour provoquer les suppositions et les commentaires ; pendant quinze jours, il ne fut plus question en Suisse et en Savoie, que d'une rencontre combinée des princes, et le bruit s'accrédita définitivement que le chef de la Maison de Bourbon se trouvait à Champéry, près de Monthey, au pied de la *Dent du Midi*, dans un pittoresque hôtel qui porte le nom même de ce pic célèbre.

Le fait est-il vrai ? quelques journaux l'ont contesté, mais on a remarqué le silence absolu et persistant de l'*Union*, qui a laissé ainsi le champ libre à toutes les hypothèses. Pour ce qui me concerne, je ne saurais rien affirmer ni démentir. Simple voyageur, j'ai recueilli des bruits des impressions, des commentaires, et je les relate sans autre pensée que de constater, comme je l'ai déjà dit, la leçon qui s'en dégage.

M. le comte de Chambord n'a jamais manifesté pour le comte de Paris, même avant l'entrevue mémorable du 5 août, que les sentiments les plus sympathiques et les plus affectueux, et depuis la cordiale étreinte de 1873, on peut dire que cette affection est devenue de la tendresse. Désormais, il ne parle plus qu'avec effusion du prince aimable et séduisant qu'il a serré dans ses bras, et se sent pour ses fils des entrailles d'aïeul. Aussi, la supposition de voir le noble châtelain d'Eu conduire ses enfants à l'auguste châtelain de Frohsdorf ne rencontrait-elle aucun incrédule.

J'ai même entendu rappeler, à propos des relations des deux princes, un souvenir qui doit être précieux au cœur du second, et qui fait voir qu'entre eux le lieu personnel remonte déjà à une date ancienne et douloureuse.

C'était au mois de juillet 1842. M. le comte de Chambord était aux eaux de Toplitz, en Bohême. Le 18 au soir, arrive la nouvelle de la fin terrible du duc d'Orléans. Le petit-fils de Charles X est saisi de l'importance politique de l'événement, mais aussitôt une autre impression vient attrister son visage. "Quelle que puisse être, dit-il d'un accent ému, la portée de la catastrophe, elle est avant tout un grand malheur privé et un grand deuil auquel je ne saurais demeurer insensible. Que l'on demande au curé de Toplitz une messe pour Ferdinand d'Orléans : je m'y rendrai avec tous les Français qui sont ici."

Et le service, en effet, eut lieu le lendemain. — Comme on voit, ce n'est pas d'hier que le cœur des deux orphelins royaux s'est unis dans l'effusion, la prière et l'espérance.

* *

En quittant, il y a deux semaines, le

château d'Eu, le comte de Paris s'est rendu à Coppet, sous le toit de M. le comte d'Haussonville. Vous avez, l'autre jour, raconté cette historique demeure aux lecteurs du *Figaro*, je n'ai plus rien à en dire.

Le prince était accompagné de sa fille aînée, âgée d'environ quinze ans, et du jeune duc d'Orléans, qui achève sa douzième année. La princesse Amélie est d'une taille élégante et élancée, avec un charmant visage et de beaux cheveux blonds. On la dit d'une rare intelligence et d'une exquise bonté. Dans l'ensemble de sa personne, elle rappelle beaucoup le duc d'Orléans, son grand-père.

Son jeune frère, d'une nature très ardente et d'un esprit très vif, promet de bonne heure un homme hors ligne. On cite déjà de lui des réparties au-dessus de son âge, et où s'accusent à la fois la pénétration de l'intelligence et l'énergie du caractère. Il a un goût particulier pour la géographie, le voyage, les aventures héroïques ; et en attendant des entreprises plus sérieuses, il se montre déjà chasseur intrépide et plein d'adresse. Il abat des hirondelles au vol, et plus d'une fois, dans les heures de vacances, la forêt d'Eu a retenti de ses exploits précoces. Aussi, la punition la plus sensible qu'on puisse lui infliger est-elle de lui retirer son fusil ! — Et, faut-il le dire, quelquefois, dans les grandes occasions, Mme la comtesse de Paris recourt à ce moyen suprême !

Pour être prince, on n'en est pas moins homme !

Du reste, la princesse, qui excelle à plus d'un exercice viril, pourrait même sous ce rapport, donner des leçons à son fils. Non seulement elle monte à cheval avec un art consommé et patine comme une Américaine, mais souvent elle daigne prendre aux chasses la part la plus brillante, et dans la forêt qui sert d'admirable parc à son domaine, son fusil ne laisse échapper ni faisan ni lapin.

M. le comte de Paris a-t-il eu simplement la pensée, dans l'excursion qu'il achève, de compléter l'éducation cynégétique de son fils, en lui montrant les régions escarpées de l'izard et du chamois ? N'a-t-il entrepris qu'un voyage d'instruction, pour se donner le plaisir de montrer lui-même à ses enfants les sites les plus célèbres de la Suisse, de la Savoie, du Dauphiné et de la haute Italie ? — C'est possible. Peut-être n'est-ce pas le prince, mais seulement le père qui vient de traverser les montagnes et les glaciers. Mais l'opinion publique, cette curieuse et cette indiscrète qui veut tout fouiller et tout connaître, s'est imaginé qu'il y avait eu autre chose derrière cette pérégrination artistique, et la présence même des enfants du prince a paru justifier ces suppositions obstinées.

M. le comte de Chambord a-t-il vraiment embrassé ses petits-neveux, ou bien cette étreinte paternelle n'est-elle encore qu'un rêve ? C'est un mystère dont l'ombre a droit d'être respectée et dont, pour ma part, je ne chercherai pas à soulever le voile intime.

* *

Quelques curieux se sont pourtant hasardés à Genève, à Vevey, à Champéry, à toucher à la question politique en abordant M. le comte de Paris ; mais il s'est borné à parler de son attitude personnelle et de ses propres sentiments, en le faisant d'ailleurs avec cette franchise et cet accent de droiture qui dénotent l'âme la plus loyale et la plus élevée : "Je ne suis plus prétendant ; personne ne l'est dans ma famille ; M. le comte de Chambord est le seul chef de notre Maison, le seul représentant de la Monarchie, et c'est à lui seul qu'il appartient d'agir quand et comme il le jugera convenable. Je n'ai voulu qu'une chose : rétablir, dans son intégrité, le principe de l'hérédité monarchique qui a fait la sécurité et la puissance de notre pays durant des siècles, et réserver à la France cet abri tutélaire pour le jour où elle aurait de nouveau la pensée de lui remettre ses destinées."

C'est presque textuellement ce que M. le comte de Chambord écrivait lui-même, il y a plus de vingt ans, au duc de Lévis :

"Mon devoir est de conserver loyalement à mon pays et de transmettre intact à mes successeurs le principe de l'hérédité royale et traditionnelle, seule base de la monarchie vraie, forte, tempérée, à laquelle la France, j'en ai la ferme espoir, voudra de nouveau confier elle-même ses destinées."

Comme on voit, c'est le même langage, plein de respect et de dévouement pour le pays ; c'est le même souci de son repos et de son avenir ; c'est le même amour pour sa fortune et pour sa gloire. Et nous voyons là, en face de tous les déchirements, de toutes les discordes, de toutes les haines qui divisent les républicains et les radicaux, les intransigeants et les opportunistes, les repus et les affamés, nous voyons la Monarchie unie, l'antique maison de France n'ayant plus qu'une pensée et qu'une âme pour offrir à ce pays, désabusé des aventures, l'unique port où il pourra trouver le salut.

M. le duc de Chartres a aussi paru un moment dans la vallée de Chamounix, et on a cité de lui un mot charmant sur son auguste frère.

— "A nous deux, a-t-il dit, nous formons une bouteille de champagne : il est le vin, je suis la mousse."

Vous avez, Monseigneur, autant de modestie que d'esprit ; mais quand nous sera-t-il donné de boire de ce vin-là ?

LE LUXE AU MOYEN AGE

On a vu précédemment les dépenses insensées des empereurs et des patriciens romains. Il est étrange de retrouver des exemples de semblables prodigalités aux treizième, quatorzième et quinzième siècles, dans des temps même où la France était éprouvée et où le peuple était si misérable.

Un grand dignitaire ecclésiastique, Jacques de Vitry, avait écrit au treizième siècle :

"Les seigneurs, malgré les titres pompeux et les dignités dont ils s'enorgueillissent, ne laissent pas d'aller à la proie... Sur les chemins publics vous les voyez, couverts de fer, attaquer les passants, sans épargner les pèlerins et les religieux. C'est pour fournir à leurs prodigalités, à leur luxe, à leur superfluités, à de folles dépenses ; c'est pour paraître joyeusement dans les tournois, pour entretenir des mimes, des jongleurs, des parasites, des histrions et des flatteurs, vrais chiens de cours, qu'ils dépouillent et torturent les malheureux."

On ne s'était pas amendé aux siècles suivants.

Sous Charles VI, le duc de Berry donna 200,000 livres à son bouffon.

Sur la coiffe d'Isabeau, quatre-vingt-treize diamants étaient entourés de saphirs, de rubis, de perles sans nombre.

Toutes les nobles dames se surchargeaient de colliers, de bracelets, de bijoux du plus haut prix. Elles portaient des bottes et des gants de peau de chamois ou de chien, pour imiter les cavaliers.

Le jeune duc d'Orléans, frère de Charles VI, se paraît de robes garnies de perles où étaient écrites en broderie toutes les paroles d'une chanson, notée tout au long sur chacune des deux manches à l'aide de cinq cent soixante-huit perles. Cette chanson commençait par ces mots :

Ma dame, je suis plus joyeux.

On employait, pour la fourrure d'une seule robe de chambre 2,797 peaux de petit-gris.

Les seigneurs portaient d'énormes colliers d'or pendant sur leur poitrine. Les pierreries de leurs vêtements figuraient des animaux.

La robe du roi était surchargée d'hirondelle d'orfèvrerie, tenant dans leurs becs un bassin d'or, tellement qu'il y avait quatorze cents de ces bassins aux diverses pièces de son costume.

En 1385, aux noces du comte de Nevers avec Marguerite de Bavière, et de Guillaume de Bavière avec Marguerite de Bourgogne, on vit les dames parées d'étoffes d'or et d'argent venues de Chypre et de Lombardie, et couvertes de rivières de dia-

nants ; le festin fut servi par les grands officiers de la couronne montés sur leurs chevaux de parade.

Les jeunes seigneurs, à la cour de Bourgogne, dépensaient tous des sommes énormes pour leurs vêtements ; et non-seulement ils en variaient sans cesse les formes, mais ils se faisaient un point d'honneur d'en changer tous les jours. "On vous les apporte le matin, dit un poète du temps ; donnez-les le soir, et tôt faites-en commander d'autres."

Sous Charles VII, les armes étaient quelquefois incrustées d'émaux et de pierreries ; les chevaux sont habillés de soie brodée, de velours et de brocart.

On se laisserait à énumérer toutes ces exagérations du luxe, qui de la cour avait gagné la haute bourgeoisie, et cela dans le temps où les Anglais avaient envahi la France, et où à Paris on mettait la couronne de saint Louis sur la tête du petit roi anglais Henri VI. "Au milieu de tant de malheurs et de hontes, on ne cesse de trouver des fêtes, mêmes dans les sièges et les famines, dit M. Baudrillard." Ce sont des accès de folle gaieté dans les terribles années qui vont de 1418 à 1421, en ce moment lugubre où on lit, dans le *Journal d'un bourgeois de Paris* : "Vous auriez entendu dans tout Paris des lamentations pitoyables de petites enfants qui criaient : "Je meurs de faim ! " Oui, on voyait sur un fumier vingt, trente enfants, garçons et filles, qui mouraient de faim et de froid." On enterra en grande hâte plus de cent mille personnes. Des bandes de loups entraînaient même la nuit dans Paris pour enlever les cadavres. Les laborieux affamés se disaient : "Fuyons aux bois ; adieu les femmes et les enfants ; remettons-nous en la main du diable."

"Cela n'empêchait pas qu'on ne fit force musique, qu'on ne dansât : il n'y eut jamais plus de violons ; on se disputait les joueurs d'instruments."

Jamais le paganisme n'avait donné le spectacle d'un tel contraste entre le luxe des classes supérieures et la misère du peuple décimé par les guerres et la famine.

En quelle estime ces princes, ces seigneurs, ces riches bourgeois avaient-ils donc le sentiment de la charité chrétienne ?

LE PRINCE ET LA PRINCESSE DE GALLES

Un grand événement mondain : le prince de Galles doit aller passer en France deux semaines, pendant le courant de l'automne. Probablement la princesse de Galles l'accompagnera.

Ce voyage n'a aucun but politique. Il s'agit de visiter quelques amis, de tuer quelques faisans, de danser dans l'intimité dans quelques châteaux. On parle d'une grande chasse donnée à Mello à cette occasion. La princesse de Sagan, de retour de Trouville, part pour Mello afin de préparer cette belle demeure à recevoir magnifiquement les hôtes qu'elle attend.

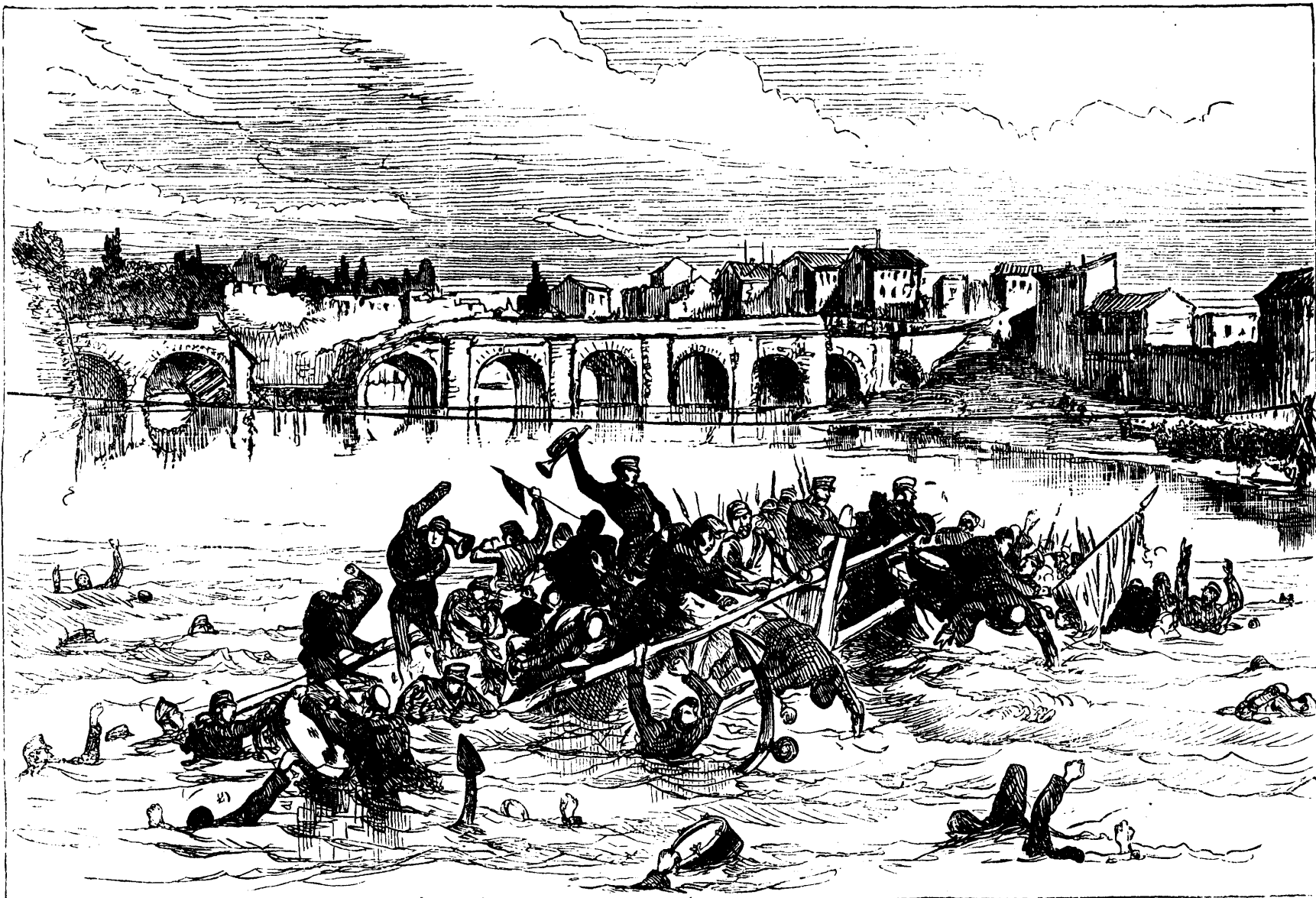
Le prince de Galles sera à Paris incognito. Si on lui rappelle qu'il est Altesse Royale, il pourra répondre le mot de Christian VII venu en France sous Louis XV.

Un petit gentilhomme de province, accourut sur son passage, voulut lui montrer une généalogie dans laquelle ils se trouvaient cousins.

— Mon ami, lui dit Christian, je suis ici incognito, faites comme moi.

La venue de la princesse de Galles aura certainement une grande influence sur les modes de l'hiver.

Gnérison de l'Intempérance. — Un de mes amis, qui était adonné à l'intempérance et dont le système était tellement ébranlé qu'il ne pouvait vaquer à ses affaires, a été guéri radicalement par l'usage des Amers de Houblon. Ce remède fit disparaître chez lui cette sif de boire des liqueurs spiritueuses qui le dévorait continuellement et en même temps fortifia son système. Depuis, il a toujours été sobre et n'éprouve jamais le désir de revenir à son ancienne habitude. Je connais un grand nombre de personnes qui ont été guéries de cette passion par l'usage des Amers de Houblon. — Un des principaux officiers d'une compagnie de chemin de fer, Chicago Ill.



ESPAGNE--ACCIDENT SUR L'EBRE, PRÈS DE LOGRONO



Officier d'infanterie (grande tenue). Officier d'infanterie (grande tenue). Artillerie (petite tenue). Cavalier (grande tenue). Officier d'artillerie (petite tenue). Cavalier (petite tenue).
 Officier de génie (petite tenue). Général (petite tenue). Officier de cavalerie (petite tenue). Officier d'infanterie (grande tenue). Tirailleur. Infanterie (grande tenue). Infanterie (petite tenue).

GRECE.--TYPES ET COSTUMES DE L'ARMÉE HELLENIQUE.

FAITS DIVERS

Un jeune Lacroix, de Québec, enfant âgé d'une douzaine d'années, s'est empoisonné en avalant une chique de tabac.

Il y a quelques jours, la femme de M. Amroise Bélanger, tailleur de pierre, de St-Roch (Québec), s'est fait mordre au pouce par un rat.

John Blanchard, qui tenait un débit de liquors a été tué, jeudi dernier, à onze heures p.m., par Pierre-Ed. Powers, âgé de 18 ans.

Les excavations entreprises par le savant Stanartakis, sur le champ de bataille de Chéronée, ont conduit à une découverte.

BRAVADE INSENSÉE.—Plusieurs ouvriers terrassiers, italiens d'origine, employés aux travaux de construction de la Ferté Gauthier, en France, étaient allés se rafraîchir dans une auberge de la commune de Boissy-le-Châtel.

Et, saisis-ant une guêpe entre ses doigts, il la porta vivante à sa bouche et se mit en devoir de l'avalier.

L'insecte, comme il était facile de le prévoir, ne se laissa pas faire docilement, et piqua l'imprudent italien dans le fond de la gorge.

MORT DE LA FEMME A BARBE.—La femme à barbe vient de mourir en sa résidence, à Liverpool, village de l'Etat de New-York, au bord du lac Onondaga, dit le Courrier des Etats-Unis.

Barnum alla la visiter et réussit non sans peine à la consoler et à l'engager comme une des curiosités vivantes de son musée.

CORNAC TUE.—L'autre jour, à l'arrivée à Charlotte, Caroline du Nord, du cirque de John Robinson, une grande commotion a été produite parmi les curieux, par un accès de mauvaise humeur et une fougue de Chief, le plus grand des éléphants de la ménagerie.

Un éléphant a regardé quelques secondes ce sauve-qui-peut général, puis, faisant entendre une espèce de roulement, il a remonté d'une allure rapide la voie du chemin de fer.

macie voisine où il est mort au bout d'une heure environ. Il avait eu le crâne brisé.

En un instant, la nouvelle s'est répandue dans toute la ville, qu'un éléphant furieux parcourait les rues. Comme il faisait nuit, personne ne savait de quel côté il s'était dirigé.

Le clown Lalow dit que King avait un empire absolu sur Chief, et que cet animal n'avait très probablement pas reconnu son maître quand il l'a tué.

UN DRAME DANS UNE MÉNAGERIE.—On sait que l'hyène, plus forte et plus féroce que le loup, ne craint pas, bien qu'elle vive surtout de chair corrompue, d'attaquer l'homme pour le dévorer.

Le mois dernier, dans la ville de Richmond, en Virginie, rapportent les journaux américains, on a eu un exemple effrayant de la cruauté de cet animal.

Les spectateurs ont poussé des cris d'horreur en voyant le malheureux renversé sur le plancher de la cage, puis déchiré par les dents et les griffes de ces bêtes féroces, contre lesquelles il luttait en désespéré, s'efforçant de conserver encore le ton du commandement pour les éloigner et sauver sa vie.

—On écrit de Marchienne, le 7 septembre, à l'Ami du Peuple :

Il y a quelques jours, la commune de Beauvry a été le théâtre d'une vengeance terrible d'un oiseau de proie dont on avait tué les petits.

Un hibou avait fait son nid près d'une ferme, dans un vieux corps de chène : la femelle, au commencement de juillet dernier, avait paisiblement couvé les œufs, qui étaient devenus gentils comme des... hiloux.

Le père et la mère en conçurent une peine violente et résolurent de se venger de l'imprudent qui les privait ainsi de leur petite famille.

Le jeune paysan, fou de douleur, appela au secours et tomba sans connaissance. L'oiseau de proie était déjà loin.

—Dimanche, le 3 courant, onze personnes sont parties pour traverser le lac Mégantique en chaloupe pour assister au service divin à la Chaudière.

LES ÉCHECS MONTREAL. 14 octobre 1880. Pour nouvelles littéraires, s'adresser à Mr le Dr T. LAMOUREUX, 589, rue Ste-Catherine.

autre des passagers se tenait après une autre partie de la chaloupe. McLeod réussit à atteindre la petite chaloupe, tenant toujours madame Murray par une main.

VARIETES

Un hoursier, en villégiature, terminait ainsi sa lettre qu'il adressait hier à sa bien-aimée : " Je t'aime ferme et je l'attends fin couvant ! "

Absurde, mais vrai. La réflexion est croyons-nous de Cham. —Vraiment, disait-il, il faut être bien bon enfant pour aller " porter sa tête sur l'échaud "

A la campagne. La maman du petit Paul : —Ça te fait du chagrin, que ta grand'mère écrive qu'elle n'arrive pas aujourd'hui !

PA TILLES PECTORALES Ces pastilles sont fortement recommandées contre les Bronchites, Rhumes, Toux opiniâtre, Catarrhe, Extinction de voix, etc., etc.

PA TILLES PECTORALES

Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exiger le véritable qui porte le fac-simile de CURTIS et PERKINS sur l'enveloppe extérieure.

Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ?

TOUX. — Les Brown Bronchial Troches sont propres à guérir la TOUX, le MAL DE GORGE, l'ENROUEMENT et les AFFECTIONS DES BRONCHES.

La Gorge. — LES TROCHISQUES DE BROWN POUR LES BRONCHES agissent directement sur les organes de la voix.

Un RHUME, une TOUX, un CATARRHE un MAL DE GORGE exigent une attention immédiate, vu qu'en les négligeant on peut devenir pulmonaire à un degré incurable.

LES ÉCHECS

MONTREAL. 14 octobre 1880. Pour nouvelles littéraires, s'adresser à Mr le Dr T. LAMOUREUX, 589, rue Ste-Catherine.

NOUVELLES

Faute d'espace, nous renvoyons au prochain numéro les solutions de problèmes.

M. Murphy, rédacteur de la colonne d'échecs du Chronicle de Québec, de passage à Montréal, a visité le "Montreal Chess Club" et a été réenté aux divers membres du Cercle par M. J. W. Shaw.

CINQUIÈME CONGRÈS D'ÉCHECS D'AMÉRIQUE. —Après un examen, les juges ont rejeté deux séries de problèmes incorrectes ; voici en conséquence l'ordre dans lequel sont classifiés les problèmes restants : 1er prix, Sub hoc signo vinces ; 2e. Varieties ; 3e. Honor to whom honor is due ; 4e. Sperare licet. M. Gottschall, de Leipzig, est, dit-on, l'auteur de l'envoi Sub hoc signo, etc.

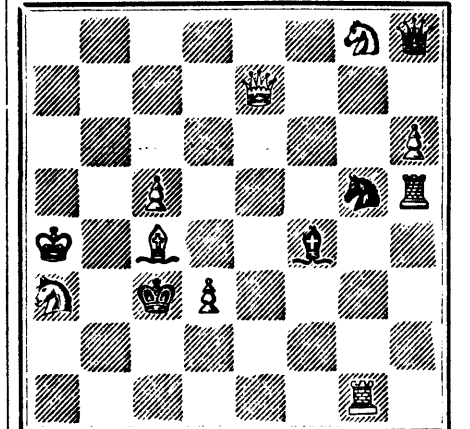
Curieuse coïncidence, M. Samuel Loyd, qui a été pendant longtemps en butte aux attaques les plus violentes de Turf, remporte le 3e prix, d'uné spécialement par le Turf.

L'Assemblée annuelle du "Montreal Chess Club" a eu lieu samedi, le 2 courant. On a procédé à l'élection des officiers ; le résultat est le suivant : Président : Dr H. A. Howe ; Vice-Président : Prof. W. H. Hinks et M. T. Workman ; Comité de régie : M.M. Baker, Ascher et Barry ; Sec.-trésorier : M. J. Henderson.

PROBLÈME No. 243.

Composé pour L'Opinion Publique par M. FAYSSK. père, Beauvoisin (Gard), France.

NOIRS.



BLANCS.

Les blancs jouent et font mat en 3 coups.

TOURNOI D'ÉCHECS DE HAMILTON.

130e PARTIE

Jouée par correspondance entre le Révd. M. F. X. Burke, de St-Hyacinthe, et M. Charles Mohle, de New-York.

Table of chess moves for the Hamilton tournament, listing moves for White and Black players.

Position après le 35e coup des Noirs.

NOIRS.

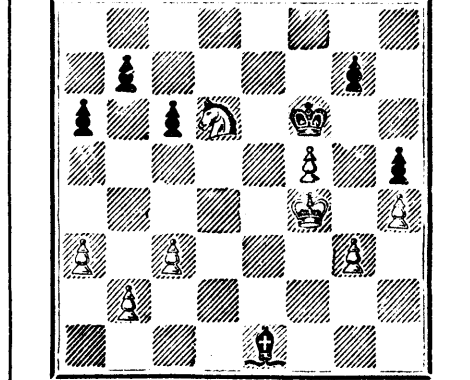


Table of chess moves for the Hamilton tournament, listing moves for White and Black players.

NOTES.

(a) Cet échange de pièce au début de la partie fait certainement perdre de belles combinaisons, et semble démontrer que les deux adversaires se réduisent.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. T., bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS.

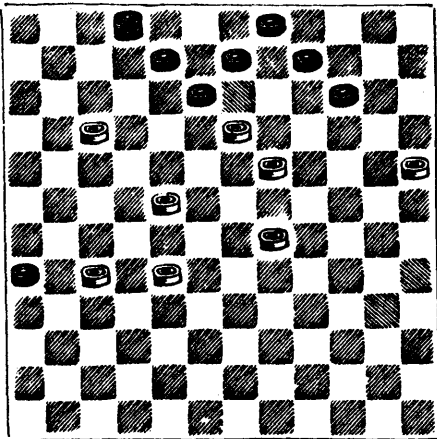
Solutions justes du Problème No. 234

Montréal:—N. Chartier, J.-O. Pément, R.-H. Denis. Québec:—N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux.

PROBLEME No. 236

Composé par M. RÉGNIER de la Ferté Saint-Aubin.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 234

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Lists numbers for each player's pieces.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 8 octobre 1880.

Table for FLOUR (FARINE) prices: Farine de blé de la campagne, Farine d'avoine, etc.

GRAINS

Table for GRAIN prices: Blé par minot, Pois, Orge, etc.

LAITERIE

Table for DAIRY (LAITERIE) prices: Beurre frais, Beurre salé, Fromage.

VOLAILES

Table for BIRDS (VOLAILES) prices: Dindes, Canards, Poules, etc.

LÉGUMES

Table for VEGETABLES (LÉGUMES) prices: Pommes, Patates, Fèves, etc.

GIBIERS

Table for GAME (GIBIERS) prices: Canards, Pigeons, etc.

VIANDES

Table for MEAT (VIANDES) prices: Bœuf, Lard, Mouton, etc.

DIVERS

Table for MISCELLANEOUS (DIVERS) prices: Sirop, Miel, etc.

Marché aux Bestiaux

Table for LIVESTOCK (Marché aux Bestiaux) prices: Bœuf, Veaux, etc.

Table for FEEDS (Foin, Paille) prices: Foin, Paille, etc.

Décisions judiciaires concernant les journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

PROVERBES PROVERBES

Les Amers de Houblon font disparaître les convulsions, l'étourdissement, les palpitations du cœur et l'hydropisie.

Voulez-vous être forts, heureux et jouir d'une santé florissante, servez-vous des Amers de Houblon.

Aux femmes qui veulent la force, la santé et la beauté, nous conseillons les Amers de Houblon.

Les Amers de Houblon sont un puissant appétitif.

Les membres du clergé, les avocats, les rédacteurs de journaux, les banquiers, les dames, etc., ont tous besoin de prendre chaque jour des Amers de Houblon.

Les Amers de Houblon ont ramené à la santé et arraché au vice de l'intempérance des centaines de victimes.

En vente chez tous les droguistes

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epicier respectables.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine.—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches) Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

M. E. DUNCAN SNIFFIN est autorisé à signer des contrats pour annoncer dans L'OPINION PUBLIQUE, à nos plus bas prix, à ses bureaux, au ASTOR HOUSE, NEW-YORK.

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

CE JOURNAL se trouve sur la liste, dans le Bureau d'Annonces de M. G. P. ROWELL & CIE., (No. 10, RUE SPADINA), où les contrats peuvent être passés pour les annonces de NEW-YORK.

20 Cartes-Chromo, joli Bouton de Rose, ou 25 Devises Florales avec nom 10 cts.—Cie. de Cartes NASSAU, N. Y.

FER BRAVAIS. Adopté dans tous les Hôpitaux. (FER DIALYSE BRAVAIS) Recommandé par tous les Médecins. Contre ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPUISEMENT, PERTES BLANCHES, etc.



CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. CHANGEMENT D'HEURES

A partir de Mercredi, le 23 JUIN 1880, les trains partiront comme suit:

Table with columns: MIXTE, MALLE, EXP. ESS. Lists departure and arrival times for various routes.

(Trains locaux entre Hull et Aylmer.)

Les trains quittent la Gare du Mile-End, Sept minutes plus tard.

Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.

Les Trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les trains allant à et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p.m.

Tous les trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal.

BUREAU GÉNÉRAL, 13 Place d'Armes. BUREAU DES BILLETTS, 13 Place d'Armes, 202 Rue St. Jacques, Montréal. Vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, Québec.

L. A. SÉNÉCAL, Surintendant-Général.



CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Soumissions pour matériel roulant

On demande des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines.

- 20 locomotives. 16 wagons de première classe, ou wagons-lits, selon que pourra l'exiger le Département. 20 wagons de seconde classe. 3 wagons d'express ou de bagage. 3 wagons de poste et wagons fumoirs. 240 wagons de fret couverts. 100 wagons de fret découverts. 2 charrires pour le déblaiement de la voie. 2 charrires à neige. 2 charrires en saillie. 50 wagons d'équipe.

Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba. En s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de MAR. prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications ou autres détails.

Le soumissionnaire recevra les soumissions jusqu'à JEUDI le PREMIER jour de JUILLET prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et des canaux, Ottawa, 7 février 1880.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par le protestantisme. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché \$1.00 même par la poste. S'adresser à LA CIE. DE LITHO BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.



Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Soumissions pour matériel roulant

Le temps pour recevoir les soumissions pour fournir le matériel roulant pour le Chemin de Fer du Pacifique Canadien devant être livré durant les quatre prochaines années est de nouveau prolongé jusqu'au PREMIER OCTOBRE prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dép. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 20 juillet 1880.

AVIS!

The Scientific Canadian

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes.

TELE QUE HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AI. GUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année. LA CIE. DE LITHO. BURLAND, PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPÉ

La Cie. Lithographie Burland,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTROTYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTROTYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou tapetisé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!

M. J. H. BATES, Agent d'Annonces classées du Times, est autorisé à signer tous contrats pour annonces, à nos plus bas prix, pour être insérées dans L'Opinion Publique.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE).